



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Session annuelle
Rome, 24–28 juin 2024

Distribution: générale

Point 7 de l'ordre du jour

Date: 14 mai 2024

WFP/EB.A/2024/7-A

Original: anglais

Rapports d'évaluation

Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Rapport annuel sur l'évaluation en 2023

Introduction

Le présent document est le deuxième rapport annuel sur l'évaluation établi en application de la politique d'évaluation du PAM (2022)¹ et dans le respect du Plan stratégique du PAM pour 2022-2025².

Il a été restructuré et réduit à deux parties pour donner suite aux observations formulées par les membres du Conseil d'administration.

La première partie fait la synthèse des principaux enseignements tirés des évaluations centralisées achevées en 2023. Elle s'articule autour des effets directs stratégiques et des questions transversales du PAM et met en évidence les principaux résultats que ce dernier a obtenus et les problèmes systémiques qui l'empêchent d'aboutir.

La deuxième partie est consacrée à l'examen de la performance globale de la fonction d'évaluation au PAM. Elle mesure les progrès réalisés au regard des effets directs énoncés dans la politique d'évaluation et rend compte des aspects suivants: qualité, couverture, utilisation, capacités, partenariats et ressources financières et humaines en matière d'évaluation.

¹ "Politique d'évaluation du PAM (2022)" (WFP/EB.1/2022/4-C).

² "Plan stratégique du PAM pour 2022-2025" (WFP/EB.2/2021/4-A/1/Rev.2).

Conformément aux dispositions de la politique d'évaluation pour 2016-2021 (WFP/EB.2/2015/4-A/Rev.1), et dans le souci de respecter l'intégrité et l'indépendance des constatations issues de l'évaluation, la version originale du présent rapport a fait l'objet d'un travail d'édition limité et il est possible que certains termes ou certaines formulations ne soient pas tout à fait conformes à la terminologie ou aux pratiques éditoriales habituelles du Programme alimentaire mondial; toute demande de précisions à cet égard doit être adressée à la Directrice de l'évaluation.

Coordonnatrices responsables:

Mme A.-C. Luzot
Directrice de l'évaluation
courriel: anneclaire.luzot@wfp.org

Mme S. Longford
Directrice adjointe
Bureau de l'évaluation
courriel: sarah.longford@wfp.org

Projet de décision*

Le Conseil prend note du document intitulé "Rapport annuel sur l'évaluation en 2023" (WFP/EB.A/2024/7-A) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.A/2024/7-A/Add.1, et invite à prendre de nouvelles mesures, compte tenu des questions qu'il a soulevées au cours de ses débats.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

Première partie: Principaux enseignements tirés des évaluations centralisées

1. Au cours de la consultation annuelle sur l'évaluation de 2023 et de la session annuelle ultérieure du Conseil d'administration, les membres du Conseil ont demandé que les problèmes systémiques mis en évidence par les évaluations autres que celles des plans stratégiques de pays (PSP) soient inclus dans les rapports annuels sur l'évaluation du PAM. En conséquence, le présent rapport comprend une nouvelle section qui présente les enseignements tirés de toutes les évaluations centralisées achevées en 2023¹. Il met en lumière les principaux domaines dans lesquels des succès ont été obtenus et les leçons à retenir des évaluations afin d'aider le PAM dans les efforts constants déployés pour améliorer son action. Les constatations pertinentes issues des évaluations sont aussi mentionnées dans le Rapport annuel sur les résultats du PAM.
2. Les constatations sont établies à partir de trois évaluations de politiques, une évaluation d'intervention d'urgence majeure coordonnée au niveau central et 16 évaluations de PSP achevées en 2023 et présentées au Conseil d'administration (voir le tableau 1).

TABEAU 1: ÉVALUATIONS CENTRALISÉES ACHEVÉES OU EN COURS EN 2023 ET NOUVELLES EN 2024

Type d'évaluation	2023		2024
	Évaluations achevées	Évaluations en cours	Nouvelles évaluations
Évaluations de politiques	Politique en matière de PSP (EB.A/23)	Environnement (EB.1/25)	Gestion globale des risques
	Politiques en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe et en matière de changements climatiques (EB.A/23)	Préparation aux situations d'urgence (EB.1/25)	
	Politique de renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition (EB.A/23)		
Évaluations stratégiques		Protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles (EB.A/24)	Feuille de route relative à la chaîne d'approvisionnement (2022–2025)
		Évaluation à mi-parcours du Plan stratégique du PAM pour 2022–2025 (EB.2/24)	Évaluation de la vulnérabilité, analyse et ciblage
		Appui apporté aux réfugiés, aux personnes déplacées dans leur propre pays et aux migrants (EB.A/25)	
Évaluations de plans stratégiques de pays ou de plans stratégiques de pays provisoires (PSPP)	PSP pour le Bénin (2019–2023) (EB.2/23)	PSP de deuxième génération pour la Colombie (2021–2024) (EB.2/24)	PSP pour l'Arménie (2019–2024)
	PSP pour le Bhoutan (2019–2023) (EB.1/24)	PSP de deuxième génération pour Cuba (2021–2024) (EB.2/24)	PSP de deuxième génération pour la Chine (2022–2025)
	PSP pour le Burkina Faso (2019–2023) (EB.2/23)	PSP de deuxième génération pour l'Éthiopie (2020–2025) (EB.A/25)	PSP pour la Côte d'Ivoire (2019–2023)
	PSP pour le Cambodge (2019–2023) (EB.2/23)	PSPP pour la Guinée (2019–2023) (EB.A/24)	PSP de deuxième génération pour la République démocratique du Congo (2021–2024)

¹ Il sera envisagé d'inclure les principaux enseignements tirés des évaluations décentralisées et des évaluations d'impact dans la première partie du rapport annuel sur l'évaluation en 2024.

Type d'évaluation	2023		2024
	Évaluations achevées	Évaluations en cours	Nouvelles évaluations
	PSP pour la République dominicaine (2019–2023) (EB.2/23)	PSP pour l'Iraq (2020–2024) (EB.2/24)	PSP pour l'Eswatini (2020–2024)
	PSP pour l'Égypte (2018–2023) (EB.A/23)	PSPP pour la République islamique d'Iran (2018–2025) (EB.2/25)	PSP de deuxième génération pour le Guatemala (2021–2024)
	PSP pour le Ghana (2019–2023) (EB.2/23)	PSP pour le Lesotho (2019–2024) (EB.A/24)	PSP de deuxième génération pour l'Indonésie (2021–2025)
	PSP pour Haïti (2019–2023) (EB.2/23)	PSP pour le Mali (2020–2024) (EB.2/24)	PSP pour le Libéria (2019–2023)
	PSP pour le Kenya (2018–2023) (EB.A/23)	PSP pour le Rwanda (2019–2024) (EB.A/24)	PSP de deuxième génération pour la Somalie (2022–2025)
	PSP pour Madagascar (2019–2023) (EB.1/24)	PSP pour la Sierra Leone (2020–2024) (EB.A/25)	PSP de deuxième génération pour la Türkiye (2023–2025)
	PSP pour le Malawi (2019–2023) (EB.2/23)	PSPP pour la République arabe syrienne (2022–2023) (EB.2/24)	PSP pour l'Ouganda (2018–2022)
	PSP pour la Namibie (2017–2023) (EB.2/23)		
	PSP pour le Népal (2019–2023) (EB.2/23)		
	PSP pour les Philippines (2018–2023) (EB.1/24)		
	PSP pour le Sénégal (2019–2023) (EB.2/23)		
	PSP pour la Zambie (2019–2023) (EB.A/23)		
Évaluations d'interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central	Intervention du PAM au Myanmar ² (EB.2/23)	Intervention régionale menée face à la situation d'urgence prolongée au Sahel (EB.2/24)	Intervention du PAM au Yémen ³
		Intervention du PAM en Ukraine (EB.1/25) ⁴	
Évaluations de l'action humanitaire interinstitutionnelle		Intervention menée face à la crise humanitaire dans le nord de l'Éthiopie	Intervention menée suite au séisme qui a frappé la Türkiye et la République arabe syrienne
		Intervention menée face à la crise humanitaire en Afghanistan	Synthèse de l'intervention menée face à la crise humanitaire en Ukraine
			Intervention menée face à la crise humanitaire en Somalie
Synthèses		Partenaires coopérants du PAM	Thème à choisir

² Cette évaluation a aussi porté sur l'évaluation du PSP pour le Myanmar pour 2018–2023.

³ Cette évaluation portera sur les PSPP pour le Yémen pour 2019–2022 et 2023–2025, en remplacement de l'évaluation du PSPP prévue.

⁴ Cette évaluation portera sur le PSPP de transition pour l'Ukraine pour 2023–2024.

Type d'évaluation	2023		2024
	Évaluations achevées	Évaluations en cours	Nouvelles évaluations
Évaluations mondiales conjointes/ synthèses conjointes	Synthèse conjointe du pilier "partenariats" réalisée par la Coalition mondiale pour la synthèse des objectifs de développement durable (ODD)	<p>Évaluation conjointe des activités du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) consacrées à la protection sociale, que gèrent ensemble ONUSIDA, le PAM, l'Organisation internationale du Travail (OIT) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)</p> <p>Évaluation de la riposte collective internationale à la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) sous forme d'aide au développement et d'assistance humanitaire dirigée par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Coalition mondiale d'évaluation de la réponse à la COVID-19</p> <p>Synthèse conjointe de la Coalition mondiale pour la synthèse des ODD ("pilier population")</p> <p>Synthèse interorganisations des évaluations du système des Nations Unies sur l'ODD 5 [dirigée par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)]</p>	

Abréviations: EB.A/23 = session annuelle de 2023 du Conseil d'administration; EB.2/23 = deuxième session ordinaire de 2023 du Conseil d'administration; EB.1/24 = première session ordinaire de 2024 du Conseil d'administration; EB.A/24 = session annuelle de 2024 du Conseil d'administration; EB.2/24 = deuxième session ordinaire de 2024 du Conseil d'administration; EB.1/25 = première session ordinaire de 2025 du Conseil d'administration; EB.A/25 = session annuelle de 2025 du Conseil d'administration; EB.2/25 = deuxième session ordinaire de 2025 du Conseil d'administration.

Comment le positionnement stratégique du PAM a-t-il évolué?

3. **Une réorientation stratégique réussie.** Les évaluations menées en 2023 ont montré que le PAM avait opéré la réorientation stratégique définie dans sa politique en matière de PSP. Dans de nombreux pays, il a accompli la transition de l'exécution en grande partie directe des interventions de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle vers un rôle plus "catalyseur" qui consiste à aider les partenaires nationaux à chercher des solutions pour lutter contre la faim tout en maintenant sa capacité habituelle à intervenir en cas d'urgence.
4. Les approches qui ont contribué à la réorientation stratégique du PAM ont été les suivantes:
 - appui à l'élaboration des politiques et des stratégies, le PAM jouant un rôle de premier plan dans la formulation de politiques en matière de protection sociale et de repas scolaires en particulier;
 - attention portée au renforcement des capacités des pays dans des domaines comme la réduction des risques de catastrophe, la préparation et l'intervention en cas de situation d'urgence et le suivi de la sécurité alimentaire;

- transition de l'assistance alimentaire à court terme vers des interventions entrant dans le cadre plus large de la protection sociale;
 - passage des interventions axées sur les moyens d'existence à une approche davantage axée sur la résilience à moyen terme.
5. La réorientation stratégique du PAM a été bien accueillie par les parties prenantes nationales et a contribué à rapprocher le PAM des centres décisionnels nationaux.
6. **Des obstacles systémiques et structurels subsistent néanmoins.** Les évaluations ont permis de constater que les structures et les systèmes du PAM doivent être encore affinés si l'on veut que la transition stratégique prévue se concrétise pleinement. Ces obstacles sont les suivants:
- **des financements en grande partie préaffectés**, qui limitent la capacité du PAM à faire face aux changements contextuels et à élaborer des projets pour le moyen terme;
 - **des ressources humaines insuffisantes**, à savoir que les effectifs et les compétences à leur actif ne sont pas suffisants pour répondre systématiquement aux besoins sur le terrain, ce qui entraîne une surcharge de travail pour le personnel et une incapacité à intervenir dans certains domaines techniques et/ou un manque de cohérence entre la dotation en effectifs et les besoins stratégiques au titre des PSP;
 - **des structures organisationnelles non optimisées pour les bureaux de pays**, qui ne permettent pas de prendre les décisions en temps utile et ont nui aux efforts déployés pour assurer tout le portefeuille d'activités dans les pays;
 - **une conception et une mise en œuvre des PSP insuffisamment intégrées et cohérentes**, avec une tendance au cloisonnement et à la fragmentation qui limitent les résultats.
7. **Des contextes instables et des situations d'urgence soudaines ont contraint le PAM à s'adapter rapidement.** Dans tous les pays et environnements opérationnels évalués, les projets visant à conférer au PAM le rôle de catalyseur majeur envisagé dans les PSP ont été menacés par des situations d'urgence comme les catastrophes naturelles, les conflits et les chocs politiques et économiques. Cela met en évidence l'instabilité des environnements opérationnels du PAM de par le monde.
8. Les bureaux de pays se sont donc trouvés dans l'obligation de lancer diverses formes d'interventions face à une crise en parallèle aux activités existantes prévues par les PSP. Pour appuyer cette adaptation, on a eu largement recours à la révision budgétaire du PSP, et 48 révisions de ce type ont été apportées à la totalité des 16 PSP évalués en 2023. Sept bureaux de pays ont ajouté des objectifs stratégiques axés sur les opérations d'urgence, soit pour engager directement des interventions humanitaires, soit pour fournir des services aux gouvernements ou à la communauté humanitaire.
9. Les évaluations ont fait ressortir que, de par leur caractère pressant, les interventions d'urgence ont parfois pris le dessus sur les activités stratégiques ou relevant des programmes planifiées dans le cadre des PSP, avec pour conséquence une moindre harmonisation des activités. De plus, certains PSP dissociaient les activités de préparation aux situations d'urgence des interventions d'urgence, ce qui entravait la mise en place d'interventions face aux crises en cas de besoin. D'autres PSP ne prévoyaient pas de stratégies claires de retrait des interventions d'urgence prévues ou imprévues.

Les évaluations recommandent:

- de mettre les moyens en personnel en conformité avec les visions et orientations stratégiques des PSP;
- de renforcer les capacités des bureaux de pays en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention d'urgence à tous les niveaux et de simplifier le processus de révision budgétaire pour les PSP;
- pour les PSP dans le cadre desquels le PAM assume principalement un rôle de catalyseur, de maintenir "en sommeil" un objectif stratégique relatif aux interventions d'urgence pouvant être activé selon les besoins;
- de faire en sorte que les activités en cours relevant des programmes soient entièrement intégrées dans toutes les nouvelles interventions en cas de crise.

Quels ont été les résultats obtenus?

10. Les évaluations menées en 2023 font état de résultats appréciables au titre des cinq effets directs stratégiques énoncés dans le plan, mais ont aussi dégagé des enseignements qui pourraient contribuer à améliorer les résultats futurs.

Effet direct stratégique 1: Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents

11. Les évaluations ont montré que si le PAM a pu en grande partie répondre aux besoins relatifs aux activités d'assistance alimentaire générale et de nutrition, il n'a pas toujours atteint ses objectifs en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Par exemple, si les scores de consommation alimentaire et de diversité alimentaire se sont améliorés dans sept pays, dans neuf autres, les transferts monétaires ou alimentaires n'étaient pas suffisants pour répondre aux besoins des bénéficiaires, d'où le recours accru à des stratégies de survie en situation de crise. Le manque d'assistance est principalement imputable aux réductions du volume ou de la durée des rations et des transferts de type monétaire et à la couverture moindre des interventions en faveur de la nutrition, qui résultent toutes d'un manque de financement.

Effet direct stratégique 2: Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation

12. Les évaluations ont constaté des résultats positifs à la fois pour les activités relatives aux repas scolaires et à la nutrition. Les taux de scolarisation, de fréquentation scolaire, de poursuite des études et les résultats des enfants se sont améliorés dans le cadre des programmes de repas scolaires et les taux d'abandon ont baissé, tandis que les activités d'alimentation scolaire utilisant la production locale ont permis d'accroître la consommation d'aliments nutritifs disponibles localement et d'augmenter les revenus des petits exploitants agricoles. Les activités relatives à la nutrition ont permis de réduire la mortalité et d'améliorer l'état nutritionnel des populations cibles et contribué au rétablissement des personnes souffrant de malnutrition aiguë modérée. Parmi les faiblesses constatées figuraient le manque d'intégration des différents types d'activités, des retards de livraison et une analyse insuffisante des projets pilotes pour étayer leur éventuelle transposition à plus grande échelle.

Effet direct stratégique 3: Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables

13. Les évaluations des politiques ont permis de constater que le cadre conceptuel du PAM pour le renforcement de la résilience était solide mais pas entièrement actualisé au regard de la pratique actuelle. Elles ont fait ressortir que les activités portant sur la résilience comme l'appui aux petits exploitants contribuaient à accroître les revenus des populations cibles, à diversifier les moyens d'existence et à augmenter le rendement des cultures. Ces activités favorisaient aussi la participation des femmes au marché du travail. Le manque de ressources et la quantité limitée de financements pluriannuels ou prévisibles étaient le plus gros problème, avec pour conséquence des interventions à court terme ou à petite échelle insuffisantes pour contrecarrer les incidences des chocs et/ou pour s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Il ressort des évaluations que le peu d'attention accordée aux approches multisectorielles et/ou interdépendantes compromettrait leurs résultats.

Effet direct stratégique 4: Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés

14. Toutes les évaluations, y compris celle de la politique en matière de PSP, ont constaté que la planification stratégique par pays avait amélioré l'harmonisation des activités du PAM avec les systèmes et programmes nationaux. Les mesures prises par le PAM ont permis d'améliorer les cadres politiques nationaux et d'établir des feuilles de route pour atteindre les objectifs nationaux en matière de sécurité alimentaire et de nutrition; de renforcer les capacités nationales et locales dans les domaines de la conception et de l'exécution des programmes; de parvenir à une plus grande efficacité institutionnelle; et d'améliorer les systèmes nationaux de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les activités menées dans les domaines des repas scolaires, de la nutrition et de la protection sociale ont donné des résultats particulièrement probants. Parmi les défaillances relevées figurait le fait que les capacités au niveau des systèmes n'étaient pas correctement analysées et que, dans certains pays, il n'y avait pas assez de planification ni de définition de stratégies pour le renforcement des capacités. Les 16 évaluations de PSP montraient toutes que les indicateurs de suivi institutionnels pour le renforcement des capacités ne permettaient pas de rendre compte des résultats du PAM dans ce domaine.

Effet direct stratégique 5: Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces

15. Il ressort des évaluations que le PAM a fourni à la demande des services de logistique et de chaîne d'approvisionnement de haute qualité et très appréciés aux gouvernements, à d'autres organismes des Nations Unies et à l'ensemble de la communauté humanitaire. Il a offert le transport de personnel et le soutien jusqu'au dernier kilomètre pour les interventions d'urgence, ainsi que le renforcement de la capacité des premiers intervenants locaux et des systèmes gouvernementaux de préparation aux situations d'urgence et d'intervention d'urgence à l'appui des interventions nationales en cas de crise. Les évaluations ont constaté que l'expérience des situations d'urgence et la compétence technique spécialisées du PAM contribuaient pour une large part à atténuer les effets des crises sur les populations bénéficiaires dans plusieurs pays.

Le ciblage et la hiérarchisation des priorités permettent-ils au PAM de répondre aux besoins des bénéficiaires?

16. **Le ciblage peut être amélioré.** Les évaluations font apparaître le recours croissant aux systèmes de ciblage gouvernementaux dès lors que le PAM agit plus en amont. Certes, cette approche est conforme à la réorientation stratégique prévue du PAM, mais les évaluations ont aussi montré que le PAM ne collaborait pas systématiquement avec les gouvernements pour faire en sorte que les personnes ou les régions les plus démunies soient ciblées ou pour valider les listes de bénéficiaires fournies. Le suivi post-distribution ne permettait pas toujours de vérifier si l'on venait effectivement en aide aux personnes les plus vulnérables (retenues pour le ciblage).
17. Les mécanismes de ciblage propres au PAM connaissent aussi des difficultés: les évaluations ont fait ressortir des lacunes dans le ciblage géographique, les activités n'étant pas toujours axées sur les zones les plus exposées à l'insécurité alimentaire. En privilégiant l'ampleur des activités plutôt que leur profondeur, on a pu atteindre plus de personnes, mais cela a freiné les avancées en matière de sécurité alimentaire des populations touchées. Le manque de concertation avec les communautés locales a aussi entravé les approches participatives du ciblage communautaire et individuel, et l'on n'a pas suffisamment ciblé les jeunes et les personnes handicapées.
18. **La hiérarchisation des priorités entraîne des choix difficiles.** Dans tous les pays évalués, en raison des déficits de financement, le PAM a été contraint d'établir des priorités à plusieurs reprises. Il ressort des évaluations que l'organisation a opéré trois principaux choix: réduire la valeur des transferts aux bénéficiaires tout en maintenant le nombre de bénéficiaires dans la mesure du possible; réduire l'ampleur de la couverture si besoin est; et passer du ciblage fondé sur le statut au ciblage fondé sur la vulnérabilité, en appliquant des critères correspondant à chaque environnement opérationnel. Toutes les évaluations ont jugé ces changements nécessaires mais extrêmement difficiles, avec comme conséquence dans tous les cas une aggravation de l'insécurité alimentaire pour les populations vulnérables.

Les évaluations recommandent:

- de vérifier que les systèmes de ciblage nationaux mettent l'accent sur la vulnérabilité;
- de faire en sorte que tous les systèmes de ciblage – qu'ils soient nationaux ou du PAM – soient axés sur l'équité et l'inclusion;
- d'adopter une hiérarchisation par ordre de priorité fondée sur des données probantes.

Le PAM a-t-il bien traité les questions transversales dans les programmes?

19. Les questions transversales sont notamment la protection, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la responsabilité à l'égard des populations touchées et la durabilité environnementale. Dans l'ensemble, les évaluations ont constaté que de bons résultats avaient été obtenus la plupart du temps face aux problèmes de protection et de durabilité environnementale, mais qu'en revanche l'attention accordée à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes avait été inégale et que d'importantes lacunes s'observaient pour ce qui était de répondre aux questions relatives à la responsabilité à l'égard des populations touchées et au handicap.

20. **Le PAM traitait les problèmes de protection dans l'ensemble, mais l'on constatait des lacunes pour certains groupes marginalisés.** Les évaluations ont majoritairement constaté que le PAM avait complètement ou suffisamment répondu aux préoccupations en matière de protection et protégeait la dignité des bénéficiaires, par exemple en effectuant des évaluations des risques et en adaptant ensuite les modalités d'intervention en fonction des risques répertoriés. Toutefois, les évaluations ont révélé des lacunes dans les efforts menés pour assurer la protection des populations marginalisées comme les personnes vivant avec le VIH, les personnes handicapées, les jeunes, les femmes et les victimes de violence.
21. **Les efforts en faveur de la préservation de l'environnement étaient conséquents mais pas systématiques.** Il ressort des évaluations de PSP et de l'évaluation des politiques du PAM en matière de réduction des risques de catastrophe et en matière de changements climatiques que le PAM avait bien pris en compte les préoccupations concernant l'environnement et les changements climatiques dans de nombreux PSP, en recourant à des stratégies relatives aux programmes comme les pratiques agricoles adaptées aux conditions climatiques et la "cuisson propre" dans les cantines scolaires. Les listes de vérification environnementale se sont avérées utiles. Toutefois, tous les textes descriptifs des PSP ne traitaient pas de manière adéquate ces questions, et les composantes des programmes ne les intégraient pas toujours suffisamment. Le manque d'effectifs et les déficits de compétences constituaient d'importants obstacles.
22. **L'attention portée à l'égalité femmes-hommes et à l'autonomisation des femmes était inégale et les activités n'avaient aucune dimension de transformation.** Les évaluations ont constaté que la problématique femmes-hommes faisait l'objet d'une attention variable au cours des étapes de conception et de mise en œuvre des PSP. Le PAM avait réussi à intégrer cette problématique dans toutes les activités dans près de la moitié des programmes de pays évalués. Parmi les facteurs dont il a été établi qu'ils appuyaient la prise en compte systématique de cet aspect figuraient la participation des bureaux de pays au programme du PAM visant à transformer les relations entre les femmes et les hommes; l'élaboration et l'application d'une stratégie ou d'un plan d'action relatif à la problématique femmes-hommes; des effectifs chargés de cette question; et/ou l'utilisation d'un réseau de ressources sur cette problématique. En revanche, certains descriptifs de PSP ne contenaient pas d'objectifs ni d'indicateurs d'objectifs relatifs à l'évolution des relations entre les femmes et les hommes, tandis que le manque d'effectifs et les compétences insuffisantes du personnel et le fait que l'on n'ait pas procédé à une analyse approfondie de la problématique femmes-hommes au stade de la conception causaient aussi des difficultés. Certains bureaux de pays recouraient à des initiatives ponctuelles plutôt qu'à une approche systémique ou stratégique, et la tendance à s'attacher à obtenir une participation égale plutôt qu'à opter pour des approches propres à transformer les relations entre les femmes et les hommes restait généralisée.
23. **L'attention n'était pas suffisamment portée sur les questions liées au handicap.** Sur les six évaluations de PSP qui ont fourni des données sur l'inclusion du handicap, cinq ont permis de constater que le PAM avait accordé une attention insuffisante à la question. Toutefois, il a été constaté que le Bureau du PAM au Malawi avait élaboré une stratégie et des approches exhaustives en matière de handicap et d'inclusion sociale.
24. **Des lacunes importantes se sont fait jour pour ce qui était de la responsabilité à l'égard des populations touchées.** Toutes les évaluations qui ont rendu compte de cette question ont constaté des lacunes dans l'approche suivie par le PAM, y compris le manque d'implication des bénéficiaires et de consultations avec eux et/ou le peu de renseignements fournis aux personnes dans le besoin. Certes, le PAM avait établi de vastes mécanismes communautaires de remontée de l'information, mais 11 évaluations ont constaté que ceux-ci étaient incomplets ou sous-utilisés.

Les évaluations recommandent:

- de renforcer les compétences et les capacités pour traiter les questions transversales, y compris les approches propres à transformer les relations entre les femmes et les hommes et l'inclusion du handicap;
- de transmettre le message clair qu'assurer l'égalité entre les sexes n'équivaut pas à "inclure les femmes";
- d'accorder plus d'attention à la responsabilité à l'égard des populations touchées, en mettant l'accent sur les modalités d'utilisation des systèmes ainsi que sur leur élaboration.

Les partenariats ont-ils bien fonctionné?

25. Les partenariats stratégiques avec les autorités nationales et d'autres organismes des Nations Unies étaient solides, mais l'on observe un manque de coordination opérationnelle. Les évaluations montraient de façon systématique que les instruments des PSP contribuaient à renforcer les partenariats avec les autorités nationales en renforçant le rôle du PAM dans la formulation de politiques et de stratégies et en augmentant les possibilités qui s'offraient à lui d'éclairer les décisions nationales. Dans le même temps, toutefois, elles ont montré que la possibilité existait d'élargir et d'approfondir les partenariats opérationnels, en particulier avec les entités et les autorités au niveau décentralisé. Les évaluations ont indiqué que le PAM avait mené des activités de plaidoyer avec succès avec des autorités nationales et de facto, y compris en faveur d'un accès humanitaire élargi au Burkina Faso et au Myanmar et d'une prise en compte des groupes vulnérables dans les stratégies nationales de protection sociale en République dominicaine.
26. Les instruments de PSP ont aussi contribué à positionner le PAM stratégiquement au sein de l'action coordonnée des Nations Unies dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Comme pour les partenariats avec les gouvernements, toutefois, cette coordination stratégique ne se traduisait pas toujours par une collaboration opérationnelle renforcée, étant donné que les capacités et les approches opérationnelles des entités participantes étaient souvent diverses. Selon les évaluations, les collaborations avec les partenaires coopérants étaient solides et menées dans un esprit constructif, et la coopération avec le secteur privé avait augmenté. Toutefois, il en ressortait que certains bureaux de pays n'avaient pas d'approche stratégique ou globale des partenariats.

Les évaluations recommandent:

- d'élaborer des stratégies claires en matière de partenariats fondées sur une philosophie de bénéfices partagés et d'avantages mutuels;
- de faire en sorte qu'une attention soit portée aux partenariats infranationaux dans le cadre de la stratégie de l'ancrage local;
- d'intensifier la coordination opérationnelle en donnant la priorité aux partenariats.

Quels facteurs ont favorisé l'obtention de résultats?

27. Les évaluations ont relevé **huit facteurs** – tous très appréciés par les partenaires – qui ont facilité l'obtention des résultats:
- **la compétence technique**, dans des domaines comme la nutrition, la protection sociale adaptative et réactive face aux chocs, les changements climatiques, l'assurance agricole et la chaîne d'approvisionnement/l'appui logistique;
 - **une approche fondée sur des principes**, en particulier pour l'assistance humanitaire, qui valait au PAM la confiance et le respect des partenaires nationaux;
 - **des capacités en matière de plaidoyer**, en particulier pour ce qui était de l'accès humanitaire et de la priorité stratégique et politique accordée à la sécurité alimentaire et nutritionnelle;
 - **la production de connaissances**, en particulier pour ce qui était de la vulnérabilité, des conditions du marché et d'autres domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle;
 - **l'aptitude à tirer parti des capacités**, par exemple à tirer parti des capacités du secteur privé pour relever les défis sur le plan humanitaire et en matière de développement;
 - **le pouvoir de mobilisation** s'agissant du dialogue multisectoriel sur la sécurité alimentaire et la nutrition;
 - **la volonté et la capacité d'innover**, d'importants moyens étant à disposition pour élaborer et mettre en œuvre des solutions numériques et techniques;
 - **des compétences en matière de médiation**, qui permettent notamment de renforcer le dialogue entre les gouvernements et l'ensemble du système des Nations Unies et de participer à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire.

Innovation numérique

Les évaluations ont recensé une série d'innovations numériques qui ont aidé les partenaires gouvernementaux à trouver des solutions pour la sécurité alimentaire et contre la famine, parmi lesquelles:

- une plateforme géospatiale en Égypte qui a renforcé les moyens dont dispose le Gouvernement pour effectuer une analyse géographique des données statistiques sur la protection sociale et surveiller la chaîne d'approvisionnement pour le blé;
- la numérisation des transferts monétaires à vocation sociale en Namibie et en Zambie, qui a ouvert la voie à une transposition à plus grande échelle en Zambie et contribué à remédier à des problèmes d'enregistrement en Namibie, où le Gouvernement a ensuite demandé au PAM de l'aider à mettre en place un système similaire à l'échelle nationale;
- le suivi numérique pour le programme de repas scolaires au Ghana et les interventions humanitaires en Haïti, qui fournit des données en temps réel au Gouvernement;
- une plateforme de communication mobile à l'appui des interventions d'urgence aux Philippines, qui a contribué à améliorer la coordination et les communications en réaction au typhon Rai.

Qu'est-ce qui a empêché le PAM d'obtenir des résultats?

28. Outre les défis liés à l'environnement opérationnel, les évaluations effectuées en 2023 ont mis en évidence quatre principaux facteurs qui ont empêché le PAM d'obtenir des résultats:
- **des fonds en grande partie préaffectés et dans une optique à court terme**, qui ont freiné la réorientation stratégique visant à conférer au PAM un rôle de catalyseur dans le cadre des PSP et limité la capacité qu'a le Programme de trouver des solutions en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle pour toutes les personnes dans le besoin;
 - **un manque de cohésion interne**, avec une conception et une mise en œuvre des PSP fragmentées ou cloisonnées qui diminuent les possibilités de transformation de ces plans. On peut citer comme exemple l'approche fragmentée de la protection sociale adoptée pour tous les effets directs stratégiques;
 - **des lacunes en matière de capacité de suivi et/ou de couverture** comme des cadres et des systèmes de suivi insuffisants, un manque d'informations de référence et l'existence de lacunes en matière de données par suite de la dépendance vis-à-vis de sources externes;
 - **un manque de cohérence dans l'utilisation des données factuelles disponibles** pour éclairer la conception et les activités des PSP, comme des analyses limitées de la problématique femmes-hommes, et des systèmes de gestion des connaissances insuffisants.

Les évaluations recommandent:

- d'établir une logique de programme et une théorie du changement précises dans chaque nouveau PSP, notamment en créant des liens dans les domaines interdépendants de l'action humanitaire, du développement et de la paix;
- d'adopter des structures d'effectifs et des structures organisationnelles intégrées dans les bureaux et les bureaux auxiliaires, conformément aux besoins des PSP;
- de favoriser et de financer suffisamment l'innovation, y compris en partageant des connaissances sur les modèles et les approches à suivre dans le domaine de l'innovation;
- d'investir dans le suivi pour favoriser l'apprentissage et le respect du principe de responsabilité en faisant davantage appel aux systèmes numériques dans la mesure du possible;
- de recourir au maximum à l'utilisation des données factuelles pour éclairer la planification et la mise en œuvre;
- de donner la priorité à la gestion des connaissances dans les différents domaines d'activité.

Deuxième partie: Performance de la fonction d'évaluation

29. La présente section expose les progrès accomplis au regard des effets directs mentionnés dans la politique d'évaluation du PAM (2022) dans les domaines suivants: qualité des rapports d'évaluation, couverture des évaluations, utilisation des évaluations, partenariats en matière d'évaluation et évaluations conjointes, et ressources financières et humaines. Les résultats pour 2023 sont présentés pour chacun des cinq effets directs définis dans la théorie du changement que contient la politique d'évaluation⁵, accompagnés d'une analyse des progrès accomplis. L'annexe I donne des éléments détaillés sur les indicateurs de performance.

Effet direct 1: Les évaluations sont indépendantes, crédibles et utiles

Méthodes d'évaluation innovantes

30. Comme suite à un projet pilote d'une durée d'un an mené par le Groupe consultatif sur les méthodes d'évaluation en 2022, le Bureau de l'évaluation a continué d'employer six conseillers externes en matière d'évaluation qui ont fourni des observations et des avis indépendants sur divers produits d'évaluation au stade du projet ou déjà mis au point. Ces examens et autres observations ont été utilisés pour mieux faire comprendre les méthodes d'évaluation innovantes et ont aidé à l'élaboration d'initiatives de renforcement des capacités pour les responsables de l'évaluation. En 2023, les méthodes d'évaluation utilisées ont été plus variées⁶: on citera par exemple l'évaluation axée sur l'utilisation, l'évaluation évolutive, le modèle quasi expérimental avec appariement sur score de propension et des éléments d'approches participatives axées sur l'équité.

Aide à l'amélioration de la qualité des évaluations

31. Vingt-trois évaluations décentralisées ont été menées à bien en 2023 (voir l'annexe II) dans 17 bureaux de pays et une division du Siège⁷, les unités régionales d'évaluation et le Bureau de l'évaluation ayant continué à fournir un appui et un contrôle techniques directs aux bureaux de pays et aux divisions du Siège respectivement pour faire en sorte que les processus et les produits d'évaluation soient crédibles.

32. Le service indépendant de contrôle de la qualité des évaluations décentralisées géré par le Bureau de l'évaluation est resté un appui indispensable pour les unités régionales d'évaluation. Quatre-vingt-quinze pour cent des évaluations décentralisées ont été examinées par ce service, qui fournissait aux bureaux de pays, aux bureaux régionaux et aux divisions du Siège des informations en retour en temps voulu sur divers projets de documents⁸.

Assurance qualité

33. Le Système d'assurance qualité des évaluations (EQAS) du PAM a été appliqué par le personnel du PAM pour la gestion de toutes les catégories d'évaluations et par les évaluateurs dans le cadre de leurs travaux. Il a bénéficié des principales évolutions ci-après en 2023:

⁵ "Politique d'évaluation du PAM (2022)" (WFP/EB.1/2022/4-C), figure 2.

⁶ Les méthodes analytiques se composaient d'éléments tels que les suivants: analyse des contributions, récolte des résultats, traçage de processus, protocole d'impact qualitatif, analyse des réseaux sociaux et changement le plus significatif, entre autres choses."

⁷ Le Bureau du PAM au Cambodge a demandé quatre évaluations décentralisées, et le Bureau du PAM au Kenya en a demandé deux. La Division des programmes en milieu scolaire en a demandé deux.

⁸ Le service a fait part de ses observations sur 20 mandats, 26 rapports de démarrage et 20 rapports d'évaluation.

- Les directives révisées relatives au Système d'assurance qualité des évaluations décentralisées ont été publiées après que les bureaux de pays, les unités régionales d'évaluation et les divisions du Siège ont appliqué le système pendant plusieurs années pour faire réaliser et gérer des évaluations décentralisées. La révision a été établie à partir des retours des utilisateurs et les directives comprennent maintenant des exemples concrets et des conseils.
 - L'achèvement du Système d'assurance qualité des évaluations d'impact a été reporté à 2024 pour prendre en compte le premier rapport final d'une évaluation d'impact, qui a été publié en décembre 2023.
 - Un Système d'assurance qualité des évaluations d'interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central sera mis au point en 2024.
34. Le Bureau de l'évaluation a mené à bien toutes les mesures majeures nécessaires à la mise en œuvre des directives du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) en matière de déontologie, qui poussent à respecter des normes déontologiques strictes dans le domaine de l'évaluation. Des progrès ont été réalisés sur la voie de l'adoption d'une conception commune des risques liés à la protection des données à la suite de l'application des principes de protection des données aux évaluations du PAM et à la modification des modèles et des listes de contrôle de l'EQAS.
35. Une note technique sur l'intégration de la problématique femmes-hommes dans les évaluations du PAM a été actualisée en 2023; elle s'articule autour des phases du processus d'évaluation et met l'accent sur les domaines de sous-performance repérés au moyen de l'indicateur de performance des évaluations du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes. Le Bureau de l'évaluation a commencé à promouvoir la note par le biais d'instances internes et externes.
36. Une note technique sur la prise en compte de l'inclusion du handicap dans l'évaluation a été définitivement mise au point conformément à l'indicateur de performance des évaluations relatif à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap. Elle donne des indications pratiques et complète les directives du GNUE sur l'inclusion du handicap dans les évaluations de façon à tenir compte du contexte particulier dans lequel opère le PAM, de ses engagements et de ses programmes. La révision du Système d'assurance qualité des évaluations centralisées se poursuit dans le but de prendre systématiquement en compte l'inclusion du handicap.
37. D'autres mises à jour des notes techniques ont été terminées en 2023, y compris pour les notes sur les recommandations relatives à la qualité de l'évaluation et sur les réponses de la direction aux évaluations décentralisées.

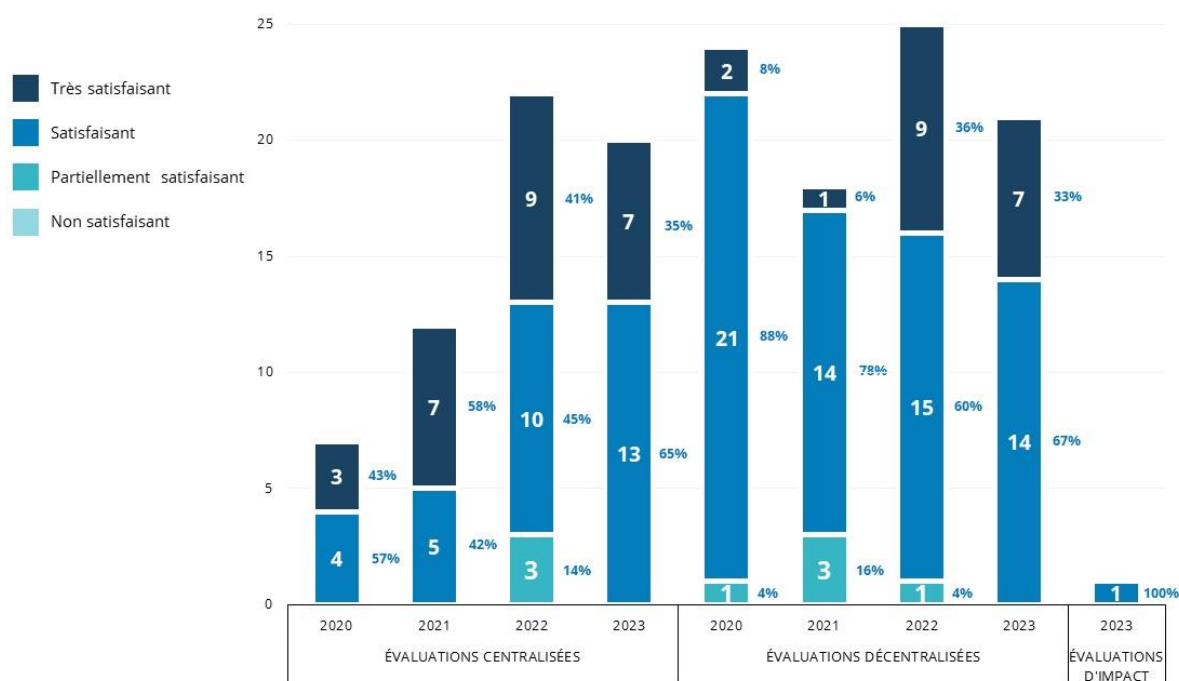
Vérification a posteriori de la qualité des évaluations

38. Chaque évaluation menée par le PAM fait l'objet d'une vérification a posteriori de la qualité des évaluations, un mécanisme par lequel des experts indépendants notent la qualité des évaluations au regard des normes et règles arrêtées par le GNUE, ainsi que des exigences en matière d'évaluation définies dans le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes. Les vérifications a posteriori de la qualité des évaluations permettent de déterminer dans quelle mesure les utilisateurs peuvent s'appuyer sur des constatations crédibles issues des évaluations pour éclairer la prise de décisions au PAM. Elles permettent également au Bureau de l'évaluation de déterminer si les dispositifs d'assurance qualité et d'appui utilisés dans le cadre des évaluations du PAM produisent les résultats escomptés.

39. En 2023, 33 pour cent des 42 évaluations menées par le PAM⁹ ont reçu l'appréciation "très satisfaisant", et 67 pour cent "satisfaisant"; aucune n'a reçu l'appréciation "partiellement satisfaisant" ou "insatisfaisant". La figure 1 fournit des informations sur la qualité des évaluations centralisées et décentralisées. L'année 2023 était la première depuis l'introduction des vérifications a posteriori de la qualité des évaluations pendant laquelle il avait été établi que tous les rapports avaient satisfait aux exigences sans lacunes importantes; 2023 était aussi l'année où la première vérification d'une évaluation d'impact avait eu lieu depuis la mise en œuvre de la politique d'évaluation de 2022.
40. S'agissant de la prise en compte de la problématique femmes-hommes, il a été constaté que 69 pour cent des évaluations avaient reçu l'appréciation "respecte les exigences", 29 pour cent l'appréciation "se rapproche des exigences", et 2 pour cent l'appréciation "ne satisfait pas aux exigences" selon l'indicateur de performance des évaluations du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes. La note moyenne pour les 42 évaluations a été de 6,8 ("respecte les exigences"). Si l'on ajoute le fait que le PAM a mené une évaluation de sa politique en matière de problématique femmes-hommes en 2020, ces pourcentages ont permis à sa note globale de passer dans la catégorie "dépasse les exigences".
41. Le Bureau du PAM en Colombie, le Bureau du PAM en Türkiye et le Bureau régional pour l'Afrique de l'Est ont reçu le prix d'excellence de l'évaluation pour les évaluations prenant en considération la problématique femmes-hommes. Ce prix salue des évaluations décentralisées de qualité exceptionnelle et leurs auteurs pour avoir particulièrement bien intégré la problématique femmes-hommes dans les questions, les approches et les méthodes d'évaluation, et ce dans le cadre des efforts visant à évaluer l'égalité entre les sexes et à mener des évaluations tenant compte de la problématique femmes-hommes.
42. Depuis 2023, le PAM rend compte de l'indicateur de performance des évaluations de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap et de la mesure dans laquelle il a permis l'inclusion du handicap dans ses évaluations. Il ressort des rapports d'évaluation achevés en 2023 que 24 pour cent des évaluations ont reçu l'appréciation "respecte les exigences". Le Bureau de l'évaluation continuera de diffuser les nouvelles orientations applicables à cet indicateur.

⁹ Deux évaluations décentralisées supplémentaires ont été dirigées par l'UNICEF et n'ont pas été soumises au processus de vérification a posteriori de la qualité du PAM.

Figure 1: Vérification a posteriori de la qualité des rapports d'évaluation achevés, 2020-2023



Source: Bureau de l'évaluation.

Effet direct 2: La couverture des évaluations est équilibrée et pertinente et répond au double objectif consistant à rendre compte de l'action menée et à favoriser l'apprentissage

Planification des évaluations

43. Tandis que le PAM a obtenu tous les résultats majeurs énoncés dans le plan de travail de la fonction d'évaluation pour 2023-2025¹⁰, la planification des évaluations a continué d'évoluer et des ajustements ont été apportés tout au long de l'année compte tenu des modifications apportées aux cycles et aux ressources des PSP et de l'issue des consultations avec les directeurs régionaux qui ont abouti au report ou à l'annulation de certaines évaluations de PSP¹¹.
44. L'accent a continué d'être mis sur l'appui à la planification de la part des bureaux de pays. Le Bureau de l'évaluation et les unités régionales d'évaluation ont travaillé avec leurs collègues chargés de la recherche, de l'évaluation et du suivi pour améliorer l'outil de planification des données factuelles issues de l'évaluation et de budgétisation. Ces travaux ont débouché sur une analyse globale de haut niveau des budgets et des dépenses planifiés pour l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité, les activités de suivi et d'évaluation, qui avait été partagée avec 83 bureaux de pays et avait nourri la réflexion aux niveaux national, régional et mondial concernant les niveaux d'investissements appropriés dans les fonctions d'analyse, de suivi et d'évaluation. Le Bureau de l'évaluation a continué de demander que l'on planifie, budgétise et alloue des ressources et des dotations en effectifs suffisantes afin que les bureaux de pays puissent bien suivre et évaluer les résultats et les effets de l'assistance dans les vies des personnes.

¹⁰ "Plan de gestion du PAM pour 2023-2025" (WFP/EB.2/2022/5-A/1/Rev.1), annexe III.

¹¹ Les évaluations des PSP du Congo, du Guatemala, du Libéria et du Niger ont été reportées et les évaluations de PSP de Djibouti et du Nicaragua ont été annulées.

45. Le Bureau de l'évaluation, le Bureau de l'Inspecteur général et l'Auditeur externe ont été régulièrement en relation pour coordonner la planification des évaluations et des audits, en assurant l'harmonisation et la complémentarité de leurs plans de travail respectifs et en évitant les chevauchements. Les travaux se sont poursuivis en vue du perfectionnement d'un tableau de bord commun pour aider à repérer les synergies et les chevauchements éventuels entre les évaluations et les audits internes et externes.

Normes de couverture

46. Des accords contractuels ont été mis en place pour 70 pour cent des évaluations initialement prévues pour 2023. Voir l'annexe I pour la ventilation des évaluations demandées par type d'évaluation.
47. *Évaluations des politiques.* La phase d'évaluation fait partie intégrante du processus d'établissement de politiques au PAM et les politiques du PAM doivent être évaluées¹² entre quatre et six ans après le début de leur mise en œuvre et/ou avant que des modifications y soient apportées. Ces évaluations de politiques portent sur des politiques spécifiques du PAM et sur les systèmes, orientations et activités établis pour les mettre en œuvre. Elles visent à apprécier la qualité, la mise en œuvre et les résultats des politiques aux fins de faciliter leur amélioration et d'aider le personnel chargé des programmes à les exécuter.
48. Sur les 13 politiques dont la liste figure dans le recueil des politiques du PAM en vigueur¹³, 8 ont fait l'objet d'évaluations (évaluation de politique ou évaluation stratégique)¹⁴ et 2 sont en cours d'évaluation (voir l'annexe III). À la fin de 2023, 77 pour cent des 13 politiques avaient été évaluées ou étaient en cours d'évaluation.
49. À la session annuelle de 2023 du Conseil, le Bureau de l'évaluation a présenté les évaluations de la politique en matière de PSP, des politiques en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe et en matière de changements climatiques et de la politique de renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
50. Une évaluation de la politique du PAM en matière de préparation aux situations d'urgence de 2017 a été lancée en 2023 et doit être présentée à la première session ordinaire de 2025 du Conseil. La politique vise à permettre au PAM de répondre aux urgences de manière efficace, efficiente et rapide. L'évaluation met l'accent sur la qualité, les mécanismes d'exécution et les résultats de la politique pendant les six premières années de mise en œuvre. Une évaluation de la politique environnementale de 2017 a été lancée en 2023 et doit être présentée au Conseil à sa première session de 2025. L'évaluation portera sur la qualité de cette politique, sa mise en œuvre à ce jour et sa pertinence au regard du nouvel environnement opérationnel.
51. *Évaluations stratégiques.* Les évaluations stratégiques sont de nature prospective et portent sur les enjeux institutionnels stratégiques, systémiques ou émergents ainsi que sur les programmes et initiatives d'envergure mondiale ou régionale. Les sujets de ces évaluations sont sélectionnés en fonction de leur pertinence au regard de l'orientation stratégique du PAM.

¹² "Élaboration des politiques du PAM" (WFP/EB.A/2011/5-B).

¹³ "Recueil des politiques relatives au Plan stratégique" (WFP/EB.2/2023/4-C). Ce nombre n'inclut pas les politiques approuvées avant 2011 ou après 2019.

¹⁴ Les précédents rapports annuels sur l'évaluation ont constaté que la politique du PAM en matière de renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition avait été évaluée dans le cadre du [Rapport succinct de l'évaluation stratégique de l'appui du PAM au renforcement de la résilience](#) (WFP/EB.1/2019/7-A) et que la politique en matière de PSP avait été évaluée dans le cadre du [Rapport succinct de l'évaluation stratégique des plans stratégiques de pays mis en œuvre à titre pilote \(2017-mi-2018\)](#) (WFP/EB.2/2018/7-A). Entre 2021 et 2023, toutefois, les deux politiques ont fait l'objet d'une évaluation spécifique qui a été présentée au Conseil à sa session annuelle de 2023.

52. Alors qu'aucune évaluation stratégique n'a été terminée en 2023, trois évaluations stratégiques étaient en cours.
- L'évaluation stratégique de la politique du PAM en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles s'est poursuivie en 2023. Elle vise à apprécier l'évolution des moyens dont dispose le PAM pour remplir ses engagements à l'échelle du système dans ce domaine et à comprendre comment et pourquoi son approche de la question a permis de trouver des moyens de renforcer la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles à tous les niveaux et d'y faire face, notamment à la faveur d'initiatives interorganisations. L'évaluation sera présentée au Conseil à sa session annuelle de 2024.
 - Une évaluation à mi-parcours du plan stratégique du PAM pour 2022-2025 a été lancée en 2023. En tant que première évaluation d'un plan stratégique du PAM, son but est de fournir à la direction du PAM et au Conseil d'administration des éléments factuels pour appuyer la mise en œuvre du Plan stratégique en cours et éclairer l'élaboration du prochain Plan stratégique, qui amènera le Programme à 2030. L'évaluation sera présentée à la deuxième session ordinaire de 2024 du Conseil.
 - Une évaluation stratégique portant sur l'appui apporté par le PAM aux réfugiés, aux personnes déplacées dans leur propre pays et aux migrants a été lancée en 2023. Elle vise à produire des éléments factuels à partir desquels établir des politiques, stratégies et approches dans les domaines des déplacements et des migrations. Elle permettra d'évaluer les résultats du PAM et de tirer des enseignements concernant l'impact des interventions du Programme et des dispositions institutionnelles quant à l'évaluation des réfugiés, des personnes déplacées dans leur propre pays et des migrants. Cette évaluation sera présentée à la session annuelle de 2025 du Conseil.
53. *Évaluations de PSP.* Les évaluations de PSP, qui sont les principaux instruments utilisés pour rendre compte de l'action menée et favoriser l'apprentissage à l'échelle institutionnelle, portent sur les interventions menées par le PAM au niveau national. Le calendrier des évaluations est fixé de telle sorte que le projet ou la version finale du rapport de chaque évaluation soit disponible lorsque le bureau de pays concerné s'attelle à la conception de son PSP suivant, les projets de rapports finals étant partagés en amont des ateliers organisés avec les parties prenantes, ou pour travailler à l'élaboration des PSP.
54. La figure 2 propose une vue d'ensemble des évaluations achevées en 2022 et 2023 et en cours. Seize évaluations de PSP ont été achevées en 2023. Celles pour l'Égypte, le Kenya et la Zambie ont été présentées à la session annuelle de 2023 du Conseil; celles pour le Bénin, le Burkina Faso, le Cambodge, le Ghana, Haïti, le Malawi, la Namibie, le Népal, la République dominicaine et le Sénégal ont été présentées à la deuxième session ordinaire de 2023 du Conseil, et celles pour le Bhoutan, Madagascar et les Philippines à la première session ordinaire de 2024 du Conseil.
55. Parmi les 65 PSP de première génération, 69 pour cent (45 PSP) ont été évalués à ce jour et 8 pour cent (4 PSP) font actuellement l'objet d'évaluations qui doivent s'achever en 2024. Huit évaluations de PSP doivent s'achever en 2025 et 2026¹⁵ et les restantes (8 PSP¹⁶) ont fait l'objet d'une dérogation. Comme le montre le tableau 1, 3 évaluations de PSP de deuxième génération (pour la Colombie, Cuba et l'Éthiopie) ont débuté en 2023 et 6 commenceront en 2024.

¹⁵ Arménie, Côte d'Ivoire, Eswatini, Libéria, Niger, Ouganda, République du Congo et Sierra Leone.

¹⁶ Colombie, Djibouti, Guatemala, Guinée-Bissau, Maroc, Nicaragua, Sao Tomé-et-Principe et Tunisie.

58. Les évaluations des interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central étudient l'action du PAM dans les situations d'urgence. Elles peuvent avoir une portée mondiale ou porter sur un ou plusieurs pays. Elles ont deux objectifs: recueillir des données factuelles et rendre compte des résultats obtenus aux parties prenantes du PAM; et permettre de dégager des enseignements sur les résultats obtenus par le PAM dans le cadre de l'intervention d'urgence pour renforcer les opérations (si celles-ci sont en cours) tout en contribuant à un apprentissage plus large sur les interventions d'urgence complexes.
59. En 2023, 80 pour cent des interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central devant faire l'objet d'une évaluation ont été évaluées, contre 40 pour cent l'année précédente. Le Bureau de l'évaluation a achevé une évaluation d'intervention d'urgence majeure coordonnée au niveau central pour le Myanmar au lieu de l'évaluation de PSP; l'évaluation a permis d'examiner l'intervention humanitaire du PAM de manière approfondie et d'éclairer l'élaboration d'un nouveau PSPP. L'évaluation d'intervention d'urgence majeure coordonnée au niveau central pour le Sahel, qui couvre huit pays et fait fond sur les évaluations de PSP menées dans la région, est en cours de réalisation et devrait offrir une perspective plus large sur les questions stratégiques régionales et faciliter l'apprentissage dans les divers pays. Elle sera présentée à la deuxième session ordinaire de 2024 du Conseil. En 2023, le Bureau de l'évaluation a lancé une évaluation d'intervention d'urgence majeure coordonnée au niveau central de l'intervention menée par le PAM pour faire face à la crise humanitaire en Ukraine et a commencé les préparatifs pour en consacrer une au Yémen.
60. En outre, en 2023, le Bureau de l'évaluation a présenté au Conseil cinq évaluations de PSP visant les interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central pour le Burkina Faso, Haïti, le Kenya, le Nigéria et la République centrafricaine¹⁸. Des évaluations de PSP supplémentaires portant sur les interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central en Colombie, en Iraq, à Madagascar, au Mali et en République arabe syrienne seront présentées au Conseil en 2024.
61. Le Bureau de l'évaluation participe aussi activement aux groupes de gestion des évaluations de l'action humanitaire interinstitutionnelle, qui évaluent l'intervention collective face aux urgences pour lesquelles le Coordonnateur des Nations Unies pour les secours d'urgence, en consultation avec les membres du Comité permanent interorganisations, a activé des protocoles d'intensification de l'action humanitaire à l'échelle du système. Des évaluations de ce type portant sur les interventions conduites face aux crises humanitaires en Afghanistan et dans le nord de l'Éthiopie étaient en cours en 2023.
62. *Synthèses d'évaluations.* Une synthèse d'évaluations qui présente une synthèse des éléments factuels tirés d'évaluations centralisées et décentralisées, relatifs au rôle joué par le PAM vis-à-vis de la gestion des partenaires coopérants et de la collaboration stratégique avec ceux-ci, a été entreprise en 2023. Elle a pour finalité d'enrichir le corpus de données factuelles dont dispose le PAM à l'échelle mondiale et régionale et d'étayer les grandes décisions qu'il aura à prendre. La synthèse a été entreprise en réponse au souhait manifesté par la haute direction d'en savoir davantage sur la collaboration du PAM avec les partenaires coopérants et elle sera présentée à la deuxième session ordinaire de 2024 du Conseil.

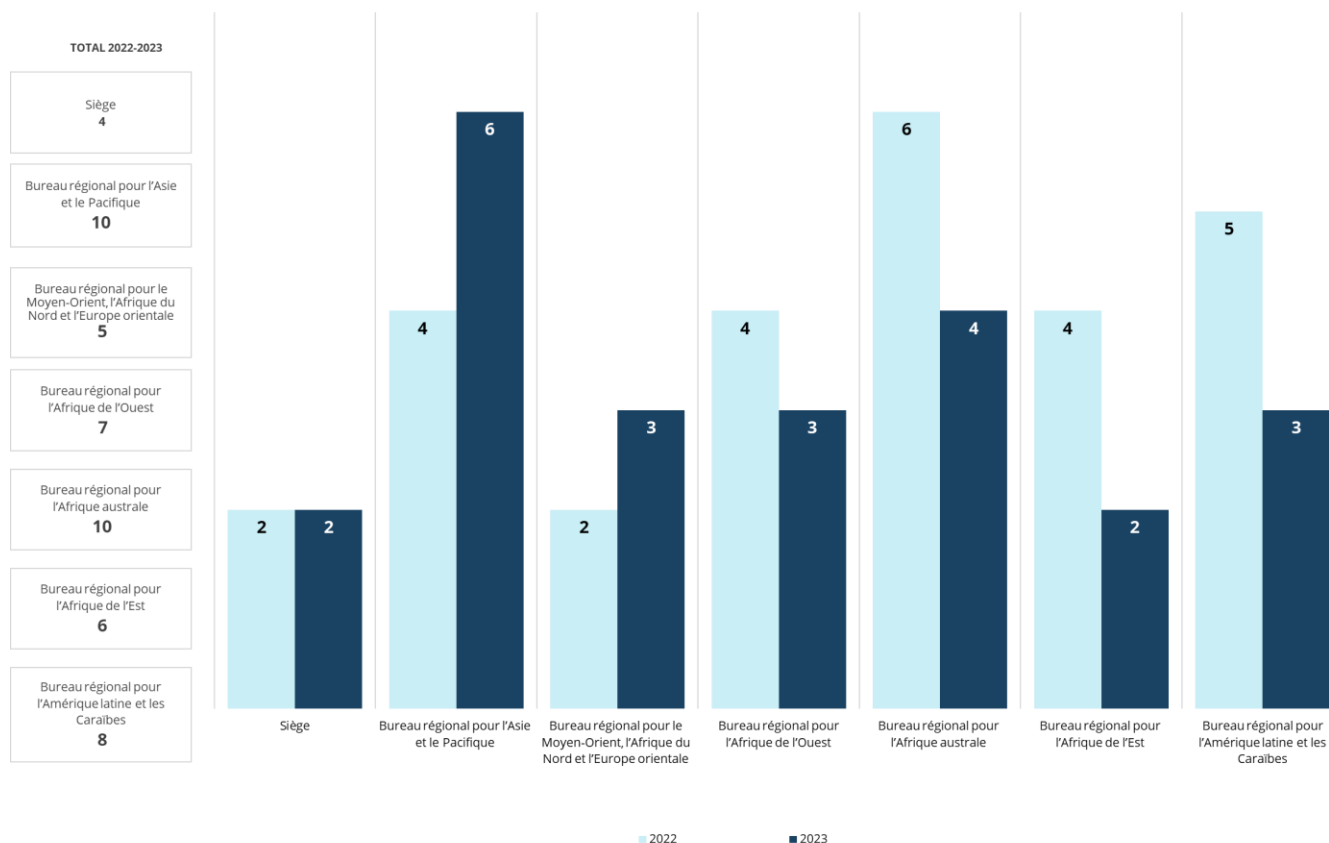
¹⁸ Ces évaluations de PSP visent l'intégralité du PSP, mais mettent particulièrement l'accent sur l'intervention d'urgence. Ce faisant, elles évaluent le respect des principes humanitaires, la préparation aux situations d'urgence du PAM et la rapidité des interventions d'urgence, les mesures de protection et l'obligation redditionnelle concernant les populations touchées, la gestion des risques, le bien-être du personnel et d'autres domaines d'intérêt. La conception de ces évaluations prend en compte les contraintes spécifiques affectant les données tant en matière d'accès que de qualité qui résultent du contexte d'urgence et accorde une attention particulière à la déontologie de l'évaluation, au fait d'éviter de nuire, et à la recherche de moyens novateurs d'entendre les voix des groupes difficiles à atteindre.

63. *Initiatives d'évaluation conjointe et évaluations à l'échelle du système de niveau mondial.* Le Bureau de l'évaluation reconnaît l'utilité des travaux conjoints sur l'évaluation et appuie la conduite d'évaluations conjointes¹⁹ et d'évaluations à l'échelle du système.
64. Le Bureau de l'évaluation contribue aux évaluations mondiales conjointes en allouant des moyens en personnel, des compétences techniques et des financements. Il cofinance et cogère ces évaluations en tant que membre de groupes de gestion d'évaluation et de groupes de pilotage. Il prend part à diverses évaluations mondiales conjointes en collaboration avec toutes sortes de partenaires opérant selon diverses modalités de pilotage et de gestion.
65. Le PAM fait partie du groupe de gestion de la Coalition mondiale pour la synthèse des ODD, qui rassemble des entités des Nations Unies, des organisations bilatérales et multilatérales et des organes et réseaux d'évaluation et de synthèse mondiaux dans le but de mettre à profit les possibilités qu'offrent l'évaluation et la synthèse pour accélérer la réalisation des ODD. En 2023, la coalition a produit sa première synthèse sur les partenariats (ODD 17). Le PAM copréside la synthèse du pilier "population" avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'UNICEF, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et ONU-Femmes. Le PAM apporte également son concours à la synthèse interorganisations pour les évaluations du système des Nations Unies sur l'ODD 5 dirigée par ONU-Femmes.
66. En 2023, le Bureau de l'évaluation a contribué à la mise en œuvre de deux évaluations mondiales conjointes: l'évaluation conjointe des travaux d'ONUSIDA sur la protection sociale, dirigée par ONUSIDA, le PAM, l'OIT et l'UNICEF; et l'évaluation conjointe stratégique à l'échelle du système de la riposte collective internationale à la COVID-19 sous l'angle de l'aide au développement et de l'aide humanitaire, dirigée par la Coalition mondiale d'évaluation de la réponse à la COVID-19 du CAD (OCDE). Pour cette dernière initiative, le Bureau de l'évaluation est membre du groupe de pilotage de l'évaluation qui assure la fonction de contrôle et donne des directives, appuie la direction et sert d'organe consultatif. Ces deux évaluations s'achèveront en 2024.
67. *Évaluations décentralisées.* Les évaluations décentralisées sont demandées pour répondre aux besoins en matière d'apprentissage, mettre en évidence les résultats obtenus et, dans certains cas, pour honorer les engagements pris auprès des donateurs et d'autres partenaires. La norme de couverture minimale établit qu'au moins une évaluation décentralisée devrait être demandée par bureau de pays et par cycle de PSPP ou de PSP. Quarante-trois pour cent des 18 bureaux de pays qui ont terminé leur cycle de PSPP ou de PSP en 2023 ont fait réaliser au moins une évaluation décentralisée pendant les cycles en cours.
68. Le plan de travail de la fonction d'évaluation 2023–2025 prévoyait que 24 évaluations décentralisées seraient demandées en 2023, outre les trois évaluations de base menées dans le cadre des évaluations pluriannuelles. Depuis, beaucoup de changements ont été apportés au calendrier prévu pour ces évaluations en raison de modifications de la mise en œuvre des projets (par ex. délais et couverture), de moyens techniques limités, de contraintes financières, de l'instabilité sociopolitique et d'autres facteurs. Cela s'est traduit par une couverture variable dans les différentes régions. Par exemple, trois pays de la région Moyen-Orient, Afrique du Nord et Europe orientale n'ont pas pu commencer les évaluations décentralisées planifiées, car ils avaient d'autres priorités, tandis que six évaluations décentralisées ont été demandées en Afrique de l'Est, en sus des deux prévues initialement.

¹⁹ Le GNUE définit l'évaluation conjointe comme "un effort d'évaluation conjoint par plus d'une entité d'un sujet d'intérêt commun, [...] le degré de "partenariat" variant selon que les partenaires coopèrent plus ou moins au processus d'évaluation, regroupent leurs ressources ou élaborent un rapport combiné" (traduction de la citation). (Source: GNUE. 2013. *Resource Pack on Joint Evaluations*, p. 12.)

69. Comme le montre la figure 3, 23 évaluations décentralisées ont été achevées en 2023, dont 21 (91 pour cent) ont été demandées par les bureaux de pays et 2 par des divisions du Siège.

Figure 3: Répartition des évaluations décentralisées achevées pour chaque région et pour le Siège, par année d'achèvement, 2022-2023



Source: Bureau de l'évaluation.

70. Quatre évaluations thématiques multipays (tableau 2), demandées par des bureaux régionaux et deux divisions au Siège, qui se sont poursuivies en 2023 et s'achèveront au début de 2024, offrent une riche perspective sur les questions jugées prioritaires à des fins d'apprentissage dans les bureaux régionaux et la division technique.

TABLEAU 2: ÉVALUATIONS DÉCENTRALISÉES MULTIPAYS, 2022–2023

Bureau régional/ Siège	Année de début d'exécution	Année d'achèvement	Objet de l'évaluation décentralisée multipays
Afrique de l'Est	2022	En cours	Programmes pilotes de mise en œuvre de la politique relative aux achats locaux et régionaux de produits alimentaires en Afrique de l'Est (2021-2023)
Amérique latine et Caraïbes	2022	En cours	Contribution du PAM à la protection sociale réactive face aux chocs en Amérique latine et dans les Caraïbes (2015–2022) (évaluation régionale)
Siège Unité des moyens d'existence, de la création d'actifs et de la résilience	2022	En cours	Initiative conjointe des organismes ayant leur siège à Rome relative au renforcement de la résilience des moyens d'existence dans les situations de crise prolongée en République démocratique du Congo, au Niger et en Somalie (2017-2023) (évaluation conjointe)
Siège Division des opérations liées à la chaîne d'approvisionnement, Unité chargée des transferts de type monétaire, du commerce de détail et des marchés	2023	En cours	Contribution du PAM au développement des marchés et aux systèmes alimentaires au Bangladesh et au Soudan du Sud (2018-2022) (évaluation thématique)

71. *Évaluations d'impact.* Les évaluations d'impact ne sont pas soumises à des normes de couverture et peuvent viser des activités d'une durée d'un an voire de trois ou quatre ans. La première évaluation d'impact achevée, menée au titre du guichet transferts de type monétaire et problématique femmes-hommes en El Salvador, s'est terminée en 2023 et le rapport connexe a été publié, marquant le début d'une série d'évaluations d'impact pluriannuelles. Un rapport de démarrage pour le Kenya et des rapports de référence pour le Mali, le Niger et le Soudan du Sud figuraient parmi les autres rapports d'évaluation d'impact publiés en 2023.
72. Les guichets pour les évaluations d'impact sur les transferts de type monétaire et la problématique femmes-hommes, les changements climatiques et la résilience, et les programmes en milieu scolaire ont été maintenus, ainsi que le volet humanitaire. Le Bureau de l'évaluation a atteint sa cible indicative qui consistait à commencer six nouvelles évaluations d'impact en 2023, à savoir des évaluations d'impact lancées en République démocratique du Congo (sur le ciblage humanitaire), au Ghana, au Liban, au Malawi et au Pérou et une évaluation d'impact sur le financement fondé sur des prévisions établie pour les Philippines, qui ne démarrera que si un typhon se produit qui suscite une intervention du PAM. Une évaluation d'impact sur le financement fondé sur des prévisions au Bangladesh, conçue en 2022, n'a pas été activée en 2023. Le Bureau de l'évaluation a poursuivi les évaluations d'impact dans 12 bureaux de pays²⁰. Par suite du déclenchement d'un conflit, l'évaluation d'impact au Soudan a été temporairement mise en attente et les discussions sur sa conception ont repris en décembre 2023. Contrairement à ce qui était

²⁰ Les bureaux des pays suivants: Burundi, Gambie, Guatemala, Haïti, Jordanie, Kenya, Mali, Népal, Niger, Rwanda, Soudan et Soudan du Sud.

prévu, le Bureau de l'évaluation n'a pas lancé de quatrième guichet pour les évaluations d'impact sur la nutrition parce que la Division de la nutrition est en train de formuler une nouvelle stratégie et un programme de recherche en matière de nutrition.

73. Au milieu de 2023, le Bureau de l'évaluation a publié un appel à manifestation d'intérêt par les bureaux de pays concernant le souhait de rejoindre les trois guichets d'évaluation d'impact déjà ouverts. Le Bureau de l'évaluation a reçu des manifestations d'intérêt de 21 bureaux, le nombre le plus élevé depuis le lancement de la stratégie d'évaluation d'impact en 2019. À l'issue des premières concertations, 19 bureaux de pays ont été invités à suivre des formations et à poursuivre les études de faisabilité. Le Bureau de l'évaluation prévoit de commencer jusqu'à neuf nouvelles évaluations d'impact en 2024 au titre des trois guichets.

TABEAU 3: ÉVALUATIONS D'IMPACT ACHEVÉES OU EN COURS EN 2023 ET NOUVELLES EN 2024

Guichet	2023		2024
	ÉVALUATIONS ACHEVÉES	ÉVALUATIONS EN COURS	ÉVALUATIONS NOUVELLES
Changements climatiques et résilience		Mali (2019–2024)	Trois nouvelles évaluations d'impact à confirmer
		Niger (2019–2024)	
		Rwanda (2020–2024)*	
		Soudan du Sud (2020–2024)	
		Soudan (2022–actuellement en attente)	
		Volet humanitaire	
		Ghana (2023–2024)	
		Népal (financement fondé sur les prévisions) (2022–2024)	
Transferts de type monétaire et problématique femmes-hommes	El Salvador (2020–2023)	Hàïti (2022–2024)	Trois nouvelles évaluations d'impact à confirmer
		Kenya (2019–2024)	
		Rwanda (2020–2024)*	
		Volet humanitaire	
		République démocratique du Congo (ciblage des ménages) (2023–2024)	
		Liban (2023–s.o.)	
		Pérou (2023–s.o.)	
		Programmes en milieu scolaire	
Gambie (2022–2024)			
Guatemala (2022–2023)			
Jordanie (2022–2024)			
Malawi (2023–2025)			

* L'évaluation d'impact au Rwanda relève de deux guichets.

Note: Les nouvelles évaluations lancées en 2023 sont indiquées en **caractères gras**. Les années qui figurent entre parenthèses sont l'année du début de l'évaluation d'impact et la dernière année de collecte de données.

Effet direct 3: Les données factuelles issues des évaluations sont systématiquement accessibles et disponibles, en réponse aux besoins du PAM et de ses partenaires***Produits de communication sur l'évaluation propres à toucher et à attirer les utilisateurs***

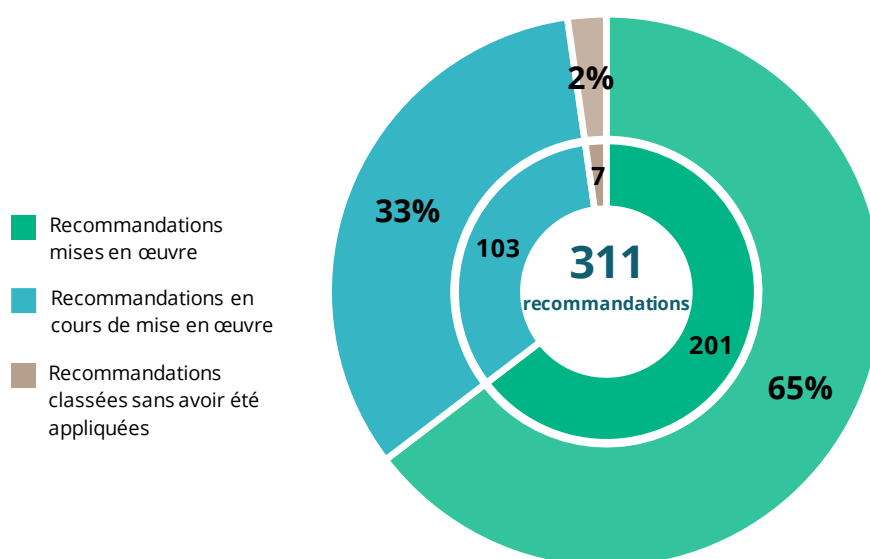
74. Le Bureau de l'évaluation a continué de diffuser des données factuelles sous diverses formes adaptées aux publics cibles en 2023, conformément aux préférences des usagers révélées par une enquête menée auprès des parties prenantes à la fin de 2022. Divers produits en ont résulté, des vues d'ensemble d'éléments factuels visuellement attrayantes et multilingues telles que des notes de synthèse, des infographies, des rapports numériques et des vidéos à des rapports d'évaluation plus traditionnels et des récapitulatifs de données factuelles de qualité. Des notes de synthèse personnalisées ont aussi été fournies aux membres du Groupe de direction du PAM avant les missions.
75. La bibliothèque de publications sur l'évaluation disponible sur les chaînes Web internes s'est étoffée et a suscité plus d'intérêt; la présence sur les réseaux sociaux est restée stable alors même que Twitter est devenu X et les possibilités de faire connaître le rôle de l'évaluation ont été mises à profit par le biais d'événements en direct, de webinaires consacrés à ce thème, et de divers moyens d'information. Une augmentation de 31,2 pour cent a été enregistrée par rapport à 2022 pour ce qui est du nombre de téléchargements uniques de produits d'évaluation se trouvant sur le site Web du PAM.
76. Le PAM a assisté – en apportant son appui – à davantage de manifestations régionales et nationales, y compris à la réunion de l'Africa Evidence Network en Ouganda, à la conférence donnée par Africa's Evidence to Action en Éthiopie et à la conférence de l'Asia Pacific Evaluation Association aux Philippines. À Rome, le premier Forum de l'évaluation d'impact du PAM a bénéficié d'une forte participation et d'une grande mobilisation des partenaires et intervenants de l'ensemble du PAM, grâce à un plan de communication dédié comprenant une page Web sur la manifestation, une vidéo et une exposition en interne. En réunissant des gouvernements, des donateurs, le PAM et d'autres entités des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et des établissements universitaires, le forum a facilité la collaboration et le partage de données d'expérience sur l'évaluation d'impact.

Des processus clairs d'intégration des données issues des évaluations dans les programmes et les politiques

77. Le Bureau de l'évaluation et les unités régionales d'évaluation ont réexaminé leurs approches afin d'adapter les données et de fournir aux responsables des programmes des données factuelles sous une forme aisément compréhensible et en temps voulu aux fins d'accroître l'utilité des constatations issues des évaluations à diverses étapes du processus de formulation des PSP. À cet effet, le Bureau de l'évaluation a participé régulièrement aux réunions consacrées au processus préstratégique d'examen des programmes de façon à intégrer les données issues des évaluations dans les discussions sur les projets de lignes de visée, dont l'élaboration constitue une étape stratégique du processus d'élaboration d'un PSP. Les unités régionales d'évaluation ont saisi les occasions qui leur étaient offertes de faire part des éclairages issus des évaluations centralisées et décentralisées à des moments stratégiques, proposant des résumés de données factuelles nationaux ou thématiques et des infographies en rapport avec les thèmes des PSP à venir. Malgré les efforts déployés pour assurer la publication des rapports d'évaluation en temps utile, certains retards ont été observés pour la publication des évaluations décentralisées par rapport aux évaluations centralisées et il faut poursuivre les travaux pour en traiter les causes profondes. Tous les rapports d'évaluations centralisées, d'évaluations décentralisées et d'évaluations d'impact sont publiés sur le site Web du PAM.

78. Les travaux visant à intégrer des données issues des évaluations dans les programmes et les politiques du PAM ont donné lieu à une étroite collaboration entre le Bureau de l'évaluation et la Division de la planification et de la performance institutionnelles pour clarifier les processus utilisés au Siège et dans les bureaux régionaux pour donner suite aux mesures de mise en œuvre des recommandations et le système de suivi des risques et des recommandations utilisé pour stocker et gérer les informations relatives à la réponse de la direction. Les procédures opératoires normalisées actualisées pour les réponses de la direction aux évaluations centralisées et décentralisées ont été publiées en décembre 2023. L'un des domaines dans lesquels on peut continuer à améliorer les choses est la publication des réponses de la direction dans les délais. Alors que toutes les réponses de la direction aux évaluations centralisées ont été publiées en temps voulu, 13 pour cent seulement des réponses aux évaluations décentralisées ont été publiées dans les dix semaines suivant l'approbation des rapports d'évaluation connexes.
79. En février 2023, le Bureau de l'évaluation a organisé avec succès un atelier conjoint à l'intention des parties prenantes pour deux évaluations de politiques étroitement imbriquées: l'évaluation de la politique en matière de renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition et l'évaluation des politiques en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe et en matière de changements climatiques. Une fois ces évaluations terminées, le Bureau de l'évaluation a aussi appuyé l'organisation d'un atelier conjoint sur la réponse de la direction auquel ont participé les divisions du Siège auxquelles il revenait de conduire les mesures de suivi. Cela a contribué à assurer une réponse coordonnée aux deux évaluations de politiques.
80. Comme l'a présenté la figure 4, 65 pour cent des recommandations des évaluations devant être suivies d'effets en 2023 ont été mises en œuvre dans les délais impartis; le pourcentage de recommandations issues des évaluations centralisées mises en œuvre (57 pour cent) était inférieur à celui des recommandations issues des évaluations décentralisées (69 pour cent). La direction présentera le rapport de 2023 sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations issues des évaluations à la session annuelle de 2024 du Conseil d'administration.

Figure 4: Point sur la mise en œuvre des recommandations issues des évaluations à appliquer en 2023 (au 3 avril 2024)



Source: Service de la planification, de la budgétisation et de l'établissement de rapports, Division du Directeur financier.

81. Le partage systématique de contributions pour les projets de politiques et de PSP par le Bureau de l'évaluation et le personnel des unités régionales d'évaluation constitue un autre mécanisme institutionnel important qui permet de s'assurer que les données factuelles issues d'évaluations contribuent efficacement à l'amélioration constante des interventions du PAM. Dans l'ensemble, 95 pour cent des projets de politiques et de PSP du PAM établis en 2023 mentionnaient expressément des données factuelles issues des évaluations lorsque de telles données étaient disponibles²¹.

Données factuelles issues des évaluations adaptées aux besoins du PAM et des partenaires

82. En 2023, le Bureau de l'évaluation et les unités régionales d'évaluation ont établi des voies de dialogue régulières avec les utilisateurs de données factuelles dans certains services au Siège, bureaux régionaux et bureaux de pays aux fins de stimuler le débat sur les données factuelles. Ces échanges ont mis en évidence les besoins que le Bureau de l'évaluation s'efforce actuellement de satisfaire en temps opportun et de manière ciblée et conviviale.
83. Un plus grand rapprochement entre la fonction d'évaluation et ses utilisateurs a conduit à l'établissement de produits fondés sur des données factuelles individualisés comme suit:
- En réponse aux demandes des parties prenantes, le nombre de récapitulatifs de données factuelles issues des évaluations s'articulant autour d'axes thématiques et géographiques qui ont été élaborés et diffusés de façon personnalisée a considérablement augmenté. Neuf récapitulatifs de données factuelles fondés sur les éléments disponibles, qui servent chacun de référence sur un thème donné, ont été achevés en 2023 (annexe V). On peut citer comme exemple le cas où, à la demande de l'équipe de protection sociale au Siège, le Bureau de l'évaluation a été prié de présenter un récapitulatif de données factuelles issues des évaluations à la table ronde sur la protection sociale organisée pour le Conseil d'administration en octobre.
 - Les "flashes" sur les données factuelles²², établis rapidement à la demande, offrent des éléments susceptibles d'enrichir les débats lors de manifestations ou pendant la phase d'élaboration de documents. Deux ont été produits en 2023, qui ont fourni des données concrètes aux séances dirigées par le PAM au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, en juillet 2023, et aux discussions internes sur l'inclusion du handicap.
 - Les événements interactifs (virtuels ou en présentiel) organisés sous la forme de déjeuners de travail et de webinaires, qui présentent les données factuelles les plus récentes sur une question donnée, servent de point de départ pour un partage d'expériences, de réflexions et de questions entre parties prenantes du PAM.
84. Le Bureau de l'évaluation a continué d'étudier les possibilités que lui offraient les applications de l'intelligence artificielle d'accroître sa capacité à reconditionner les données factuelles en produits capables d'exploiter plus globalement et plus rapidement les données disponibles. Il a collaboré avec d'autres divisions du PAM pour superviser des projets pilotes utilisant l'intelligence artificielle et a partagé des enseignements acquis en interne pour éclairer les travaux visant à établir un corpus de connaissances et des capacités à l'usage du PAM. Avec l'appui d'un spécialiste principal de l'intelligence artificielle et de la transformation, le Bureau de l'évaluation a exposé les caractéristiques de la solution qu'il envisageait pour l'exploitation des données factuelles, assurant qu'il était prêt à lancer un

²¹ Deux projets de PSP n'avaient pas suffisamment d'évaluations par pays à mentionner, et n'ont pas été pris en compte dans le calcul (le PSP pour Sao Tomé-et-Principe et le PSPP pour la République de Moldova). Seul le projet de PSP pour le Burundi ne mentionnait pas expressément d'évaluation par pays disponible lorsqu'il a été présenté au cours du processus stratégique d'examen des programmes.

²² Les "flashes" sur les données factuelles, réalisés au Siège, rassemblent de manière concise des données factuelles issues des évaluations et sont établis à bref délai en réponse à des demandes spécifiques pour fournir des éléments probants à l'appui de documents ou de manifestations.

projet pilote lorsque la Division des technologies mettrait à sa disposition un environnement de test isolé et sécurisé (*sandbox*) pour faire des essais au début de 2024.

Effet direct 4: Le PAM dispose de moyens renforcés pour faire réaliser des évaluations, en assurer la gestion et en exploiter les résultats

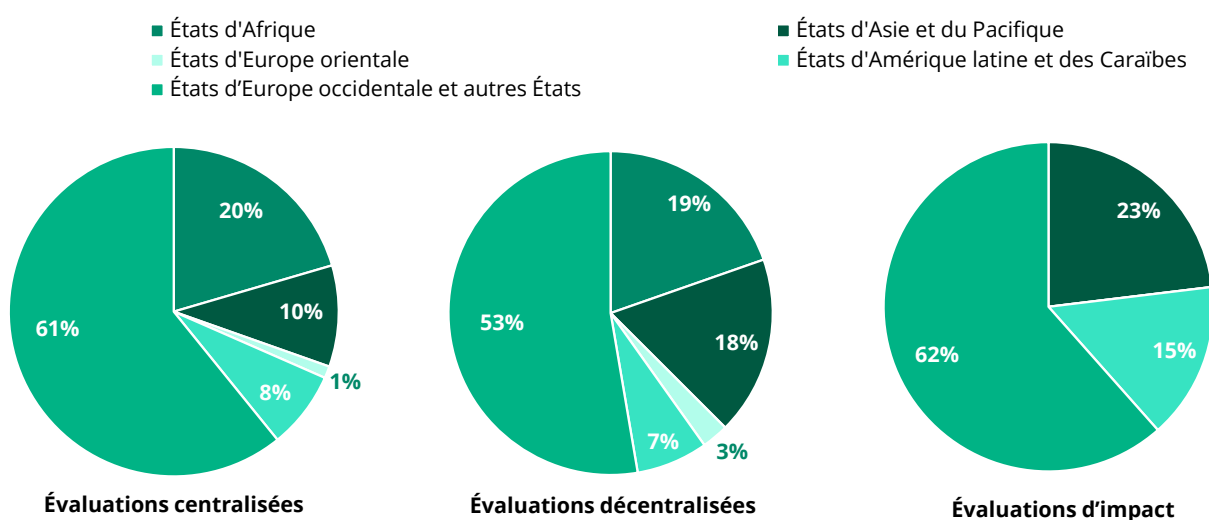
85. *Renforcement des capacités.* Le PAM a continué de gérer son programme essentiel de formation aux évaluations (EvalPro) pour les nouveaux responsables des évaluations décentralisées et a lancé deux nouvelles initiatives pour le renforcement des capacités et le perfectionnement professionnel pour le personnel de direction des évaluations. En 2023, le Bureau de l'évaluation a de nouveau organisé des ateliers en présentiel sur EvalPro 4 avec 31 participants associés aux évaluations décentralisées en cours ou prévues. Parmi ces participants figuraient 24 nouveaux responsables de l'évaluation, trois chefs d'unité (suivi et évaluation; analyse et cartographie de la vulnérabilité; et suivi, évaluation, responsabilité et apprentissage) et trois interlocuteurs gouvernementaux. Tous les nouveaux responsables de l'évaluation se sont aussi inscrits sur le module en ligne d'EvalPro 4. Les responsables de 14 des 21 évaluations décentralisées achevées que le PAM a dirigées en 2023 (67 pour cent) avaient suivi l'intégralité de la formation et/ou avaient une expérience préalable de la gestion d'une évaluation. Tous les responsables des évaluations ont suivi l'atelier ou la série de webinaires, tandis qu'en moyenne, les progrès accomplis par le personnel sur le module de formation d'EvalPro 4, que l'on suit en ligne à son propre rythme, atteignaient 60 pour cent, un pourcentage supérieur à celui enregistré les années précédentes.
86. En s'appuyant sur EvalPro, le PAM a lancé la version pilote d'un programme de micro-accréditation de l'évaluation en collaboration avec l'École des cadres du système des Nations Unies pour renforcer les capacités dans les principaux domaines de la technique et de la gestion applicables à l'évaluation et offrir un cadre pour la reconnaissance des compétences et apprentissages acquis. Quatre programmes de micro-accréditation ont été lancés en 2023²³, auxquels se sont inscrits 42 fonctionnaires du PAM venant de bureaux de pays, de bureaux régionaux et du Siège.
87. Avec le lancement du cours sur les "fondements de l'évaluation" sur la plateforme WeLearn, le PAM a poursuivi ses efforts visant à faire en sorte que les membres du personnel aient une compréhension partagée de l'évaluation, des attributions qui leur reviennent dans ce domaine et de la manière dont l'évaluation complète d'autres opérations de collecte de données factuelles et diffère de ces opérations. Le cours vise à doter le personnel de directives et d'outils pratiques lui permettant de mieux planifier l'évaluation, de participer aux processus d'évaluation, de faciliter l'utilisation des évaluations et de nouer des partenariats au-delà du PAM, y compris pour le développement des capacités nationales d'évaluation et les évaluations conjointes.
88. *Compétences en matière d'évaluation (externes).* Les évaluations du PAM sont menées par des consultants extérieurs. Le Bureau de l'évaluation a des accords à long terme avec 35 cabinets de consultants et instituts de recherche qui offrent des services d'évaluation dans les domaines techniques et géographiques exigés pour la réalisation d'évaluations centralisées et décentralisées. En juin et octobre 2023, le Bureau de l'évaluation a organisé deux ateliers avec des prestataires de services dans le cadre d'accords à long terme pour faire le bilan de la qualité des services fournis et permettre des retours d'expérience réciproques; le premier atelier a mis l'accent sur les évaluations centralisées et le second sur les évaluations décentralisées faisant intervenir certains bureaux de pays et tous les responsables régionaux de l'évaluation. Les débats ont notamment porté sur la façon de rationaliser et de renforcer le processus de sélection et d'étudier les possibilités de renforcer et de diversifier les approches. Des mesures précises d'amélioration de la qualité des

²³ Les cours traitent de la théorie du changement, de l'évaluation fondée sur une approche théorique, de l'appréciation de l'évaluabilité et de l'élaboration et de la conception des évaluations.

évaluations ont été répertoriées conjointement. Il importe de préciser que les ateliers ont offert l'occasion d'échanger des éléments d'information et des enseignements concernant les techniques et approches d'assurance de la qualité. Le Bureau de l'évaluation a aussi organisé deux séances d'information sur les données du PAM pour les évaluateurs et les analystes, qui avaient pour objet de renforcer la capacité de ces derniers à utiliser l'éventail de plus en plus large d'ensembles de données internes du PAM comme données issues des évaluations.

89. Pour les évaluations achevées en 2023, le PAM a engagé 296 consultants en évaluation indépendants, dont 43 pour cent d'hommes et 57 pour cent de femmes, en accordant une attention continue à l'équilibre des sexes dans les équipes d'évaluation.
90. Pour ce qui est de la diversité géographique, la part de consultants originaires des pays en développement avait été plus élevée pour les évaluations décentralisées (51 pour cent) que pour les évaluations centralisées (38 pour cent), ce qui montre que le PAM a encore besoin d'accorder plus d'attention à l'utilisation d'évaluateurs nationaux et régionaux; cette question a été examinée avec le prestataire de services pendant les ateliers. La figure 5 introduit un nouveau moyen de contrôler la représentation régionale dans la composition des équipes d'évaluation d'une année sur l'autre.

Figure 5: Composition des équipes d'évaluation par groupe régional d'États membres de l'Organisation des Nations Unies, 2023



Source: Bureau de l'évaluation.

Effet direct 5: Les partenariats contribuent à renforcer le cadre d'évaluation aux niveaux mondial, régional et national ainsi que la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies

91. Le PAM a continué à apporter son aide au GNUE et à harmoniser ses activités avec les siennes en dirigeant ou codirigeant plusieurs groupes du GNUE, ou participé à leurs activités en qualité de membre. La Directrice adjointe de l'évaluation a assuré la vice-présidence du groupe de travail du GNUE sur l'effet direct stratégique 2, et le PAM a codirigé le groupe d'intérêt pour l'évaluation de l'action humanitaire, le groupe de travail sur la professionnalisation, le groupe de travail sur les évaluations du plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, le groupe de travail sur le développement des capacités nationales d'évaluation et le groupe de travail sur les partenariats. Le PAM est membre du groupe de travail sur la déontologie, du groupe de travail sur la problématique femmes-hommes, le handicap et les droits de l'homme, du groupe de travail sur l'environnement et l'impact social, du groupe de travail sur les

méthodes, du groupe de travail sur la synthèse des évaluations, du groupe d'intérêt pour l'évaluation de l'action humanitaire, du groupe de travail sur l'utilisation des évaluations et du groupe de travail sur les données et l'intelligence artificielle. Il a également participé aux sessions consacrées par le GNUE aux échanges de bonnes pratiques en matière d'évaluation.

Développement des capacités nationales et régionales

92. Une étape importante a été franchie en matière de développement des capacités nationales d'évaluation avec l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-dix-septième session de la résolution [A/RES/77/283](#) sur le renforcement des examens nationaux volontaires grâce à une évaluation dirigée par les pays. Le PAM a pris une part active dans le partenariat multipartite qui a aidé à l'élaboration de la résolution, partenariat qui était dirigé par la Mission permanente du Nigéria auprès de l'Organisation des Nations Unies et qui comprenait également l'UNICEF, ONU-Femmes, EvalPartners et l'Association internationale d'évaluation pour le développement. Par cette résolution, les États membres sont encouragés à utiliser les éléments probants issus des évaluations pour prendre des décisions et rendre compte des progrès accomplis dans l'exécution du Programme 2030. Il est aussi demandé aux entités des Nations Unies d'appuyer les États Membres qui entreprennent des évaluations de la mise en œuvre des ODD et de faciliter l'échange d'expériences et de supports de connaissance issus de ces évaluations tout en encourageant les États Membres à présenter régulièrement des examens nationaux volontaires comprenant une évaluation dirigée par le pays.
93. Le PAM a franchi une autre étape importante en présentant officiellement son plan d'action en matière de développement des capacités nationales d'évaluation. Ce dernier concrétise l'engagement pris dans la politique d'évaluation du PAM (2022) de contribuer aux capacités régionales et nationales afin d'accélérer les progrès en vue de la réalisation des ODD. S'appuyant sur l'expérience du PAM aux niveaux mondial, régional et national entre 2018 et 2022 et élaboré à partir des notes de synthèse sur le développement des capacités nationales d'évaluation établies moyennant une large participation des parties prenantes en 2022, le plan d'action offre au PAM un cadre cohérent pour des travaux coordonnés sur le développement des capacités nationales d'évaluation aux niveaux mondial, régional et national et les moyens de suivre les succès obtenus au fil du temps et de produire des enseignements.
94. Le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes a poursuivi son partenariat stratégique avec l'Institut allemand d'évaluation du développement, qui facilite les travaux de l'initiative de l'indice des capacités nationales d'évaluation²⁴. En 2023, l'indice a été utilisé en Argentine, au Guatemala, au Paraguay, au Pérou et en République dominicaine. Outre l'évaluation du niveau des capacités nationales d'évaluation, l'indice est un réseau collaboratif qui facilite l'échange de données d'expérience et de pratiques et la coordination entre les acteurs clés du développement des capacités d'évaluation dans la région, comme la Banque interaméricaine de développement, l'Initiative mondiale pour l'évaluation et d'autres entités des Nations Unies, dont ONU-Femmes et l'UNICEF.

²⁴ Voir l'adresse <https://inceval.org/homepage>.

Partenariats

95. Les évaluations conjointes restent un important aspect de la fonction d'évaluation décentralisée, et constituent un moyen vital d'optimisation des ressources entre les entités des Nations Unies dans ce domaine et une occasion de promouvoir l'apprentissage collectif, la collaboration et l'adhésion du gouvernement et la prise en main par les pouvoirs publics. En 2023, le PAM a mené sept évaluations conjointes avec d'autres entités des Nations Unies, dans l'État de Palestine, au Kenya, au Liban, en Mauritanie, au Niger, au Nigéria et au Tchad. Dans cinq des sept exercices, le PAM a conduit le processus d'évaluation; l'UNICEF était l'organisme chef de file pour les deux autres. Les sept évaluations étaient codirigées avec l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'OIT, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le PNUD et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le PAM a aussi mené deux évaluations décentralisées conjointes avec les gouvernements de l'Eswatini et du Guatemala.
96. Le Bureau de l'évaluation a continué de renforcer sa collaboration avec le Réseau d'apprentissage actif pour la responsabilisation et l'efficacité en matière d'assistance humanitaire (ALNAP), un réseau mondial d'organisations non gouvernementales internationales et nationales, d'entités des Nations Unies, de membres du mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, d'organisations de donateurs bilatérales et multilatérales, de réseaux et d'universitaires qui s'emploient à apprendre comment améliorer les interventions menées face aux crises humanitaires. En décembre 2023, la Directrice de l'évaluation du PAM est devenue membre du comité directeur de l'ALNAP, ce qui cimentera encore le partenariat en 2024.
97. Le Bureau de l'évaluation est un membre actif du conseil consultatif sur l'utilisation des critères d'évaluation du CAD de l'OCDE en matière d'action humanitaire, qui met à jour les directives à l'usage de ceux qui demandent des évaluations et de ceux qui les réalisent sur la manière d'utiliser ces critères. Ce volet se fonde sur de larges consultations et a exigé la préparation d'un document de recherche initial et d'une enquête en ligne pour recueillir des observations auprès de ceux qui évaluent l'action humanitaire et de ceux qui demandent et utilisent de telles évaluations. L'enquête a été lancée lors de plusieurs manifestations en réseau régionales, dont le forum du Réseau francophone de l'évaluation au Luxembourg, auquel a participé le responsable régional de l'évaluation du PAM pour l'Afrique de l'Ouest. L'analyse des résultats de l'enquête et la rédaction de directives révisées s'achèveront en 2024.
98. Le Bureau de l'évaluation a continué de consolider son partenariat avec le département de l'évaluation de l'impact du développement de la Banque mondiale pour produire des éléments factuels par le biais des trois guichets d'évaluation d'impact. Ce partenariat pour l'évaluation d'impact figurait dans les discussions de haut niveau destinées à approfondir le partage de connaissances entre le PAM et la Banque mondiale au cours d'une session d'étude approfondie en décembre 2023. En janvier 2023, le PAM et la Banque mondiale ont signé un accord de non-divulgence à l'appui du partage de données.
99. Le PAM a continué de participer à EvalForward, une communauté de pratique en matière d'évaluation de la sécurité alimentaire, de l'agriculture et du développement rural coparrainée par les organismes ayant leur siège à Rome et qui suit les recommandations d'un examen indépendant publié en 2023²⁵.

²⁵ FAO, Independent Advisory and Evaluation Service du CGIAR, Fonds international de développement agricole et PAM. 2023. [Independent Review of EvalForward Community of Practice – Final report](#).

100. Les bureaux régionaux ont collaboré avec les réseaux régionaux d'évaluation des Nations Unies suivants: le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation du développement pour l'Asie et le Pacifique (UNEDAP), le Réseau d'évaluation des Nations Unies pour le renforcement des systèmes d'évaluation en Afrique et le Réseau d'évaluation des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes. L'UNEDAP s'est attaché à élargir les partenariats régionaux stratégiques et la collaboration, notamment avec l'Asia Pacific Evaluation Association, et participe à la Semaine de l'évaluation annuelle pour l'Asie. Par le biais du groupe de travail chargé du développement des capacités d'évaluation du Réseau d'évaluation des Nations Unies pour l'Afrique subsaharienne, le PAM a fait réaliser conjointement avec l'UNICEF un programme d'apprentissage intitulé "L'évaluation dans le contexte de l'ONU", qui a pour objet de renforcer la capacité d'évaluation et de favoriser l'apprentissage entre pairs, notamment par l'intermédiaire des séances d'"acquisition de connaissances autour d'un café" pour le partage des connaissances et des données d'expérience entre les organisations des Nations Unies et autres.
101. *Évaluation à l'échelle du système au niveau mondial.* En 2023, le Groupe des Nations Unies pour le développement durable a établi le Bureau de l'évaluation à l'échelle du système des Nations Unies avec pour objectif de renforcer le contrôle, la transparence, le principe de responsabilité et l'apprentissage collectif dans tout le groupe. Le Bureau de l'évaluation a appuyé la révision et la mise au point définitive de la politique relative à l'évaluation à l'échelle du système des Nations Unies, sous la direction du nouveau Directeur exécutif du Bureau de l'évaluation à l'échelle du système. Cette politique doit être approuvée par le Secrétaire général en 2024. Le Bureau de l'évaluation organisera des consultations en 2024 sur l'élaboration d'orientations opérationnelles et l'établissement de mécanismes de gouvernance, de systèmes de qualité et de systèmes de réponse de la direction et de suivi.
102. *Évaluation à l'échelle du système au niveau des pays.* Coprésidé par le PAM et par l'Organisation internationale pour les migrations, l'UNEDAP a organisé une formation à l'évaluation interorganisations à laquelle ont participé quatre équipes de pays des Nations Unies qui doivent faire l'objet d'évaluations du plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable en 2024. De même, par l'entremise du Réseau d'évaluation des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le PAM a soutenu l'examen des évaluations du Plan-cadre de coopération pour Cuba et la Colombie et a assuré l'accréditation officielle du réseau en tant que groupe de travail au sein de la plateforme régionale de collaboration, la principale plateforme de coordination régionale des Nations Unies. Avec l'appui du Bureau régional pour l'Afrique australe, en 2023, le Réseau d'évaluation des Nations Unies pour l'Afrique subsaharienne s'est associé au Centre for Learning on Evaluation and Results – Anglophone Africa pour élaborer un programme d'apprentissage en matière de développement des capacités nationales d'évaluation pour les équipes de pays des Nations Unies et les acteurs nationaux chargés des évaluations en Afrique. Le premier groupe de 45 participants, qui représentaient majoritairement des gouvernements, des équipes de pays des Nations Unies et des organisations de la société civile, venaient d'Afrique du Sud, d'Éthiopie, de Gambie, du Libéria, du Malawi, de Maurice, de l'Ouganda, de la Somalie et d'autres membres du Réseau d'évaluation des Nations Unies pour l'Afrique subsaharienne.

Axes de travail transversaux

103. Des progrès ont également été réalisés concernant les axes de travail transversaux.

- *Cadre normatif.* Une étape importante a été franchie avec l'élaboration et la mise au point définitive de six stratégies d'évaluation régionales fondées sur la stratégie institutionnelle du PAM en matière d'évaluation. Le Bureau de l'évaluation et les unités régionales d'évaluation ont aussi continué de diffuser la politique, la charte et la stratégie en matière d'évaluation pour promouvoir l'idée que l'évaluation est l'"affaire de chacun" et pour souligner le nouveau recentrage sur l'utilisation des données factuelles. La Directrice de l'évaluation a participé aux discussions relatives à l'examen de la gouvernance mené par le Conseil d'administration, et le Bureau de l'évaluation a communiqué des observations sur le rapport établi par le consultant indépendant.
- *Ressources (financement et effectifs).* L'Agence des États-Unis pour le développement international a accordé un don pluriannuel au fonds d'affectation spéciale multidonateur relatif aux évaluations d'impact pour appuyer les travaux du volet humanitaire. Les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan d'action stratégique pour la gestion du personnel chargé de l'évaluation ont été suivis par le biais de réunions trimestrielles et les préoccupations intersectorielles ont été examinées aux réunions convoquées par la Division des ressources humaines.
- *Dispositifs institutionnels et gestion.* Alors que le groupe de pilotage de la fonction d'évaluation est resté en sommeil par suite des changements apportés à la direction du PAM, y compris au sein du Bureau de l'évaluation, la Directrice de l'évaluation, dès le début de son mandat, s'est concertée régulièrement avec les dirigeants du PAM concernant les aspects stratégiques de la fonction d'évaluation et les constatations des évaluations ayant des implications à l'échelle du système. Le Bureau de l'évaluation a continué de participer au Comité chargé de la supervision et des politiques pour partager les données issues des évaluations et les problèmes systémiques, s'est réuni à un rythme trimestriel avec le Comité consultatif de contrôle indépendant et a profité des réunions des comités régionaux chargés de l'évaluation et des équipes régionales de gestion pour examiner les questions d'évaluation qui intéressent le plus les régions.
- *Établissement des rapports.* Les indicateurs de performance ont été affinés et adaptés (voir annexe I) et des améliorations ont été apportées au suivi de l'efficacité et de l'efficacités de la fonction, en utilisant la durée et le coût par type d'évaluation comme indicateurs de performance clés. Les rapports sur les quatre indicateurs relatifs à l'évaluation qui concernent les données factuelles issues des évaluations dans le Cadre de résultats institutionnels (résultat de gestion 5) ont aussi enrichi les réunions avec la haute direction sur le registre central des risques.

Ressources financières pour la fonction d'évaluation du PAM

104. En 2023, les ressources financières mises à la disposition de la fonction d'évaluation se sont élevées au total à 34,30 millions de dollars É.-U., soit 0,41 pour cent du montant total des contributions reçues par le PAM (8,3 milliards de dollars). Comme le montre le tableau 4, le budget total mis à la disposition du Bureau de l'évaluation en 2023 s'élevait à 24,66 millions de dollars, dont:

- Un montant de 15,9 millions de dollars a été alloué au titre du budget administratif et d'appui aux programmes (AAP); le financement effectif provenant du budget AAP s'est élevé à 15,5 millions de dollars;
- Un montant de 0,5 million de dollars prélevé sur le fonds destiné aux initiatives internes d'importance primordiale a été alloué à la mise en œuvre du Plan stratégique et du Cadre de résultats institutionnels;

- Les fonds destinés aux programmes en provenance de budgets de portefeuille de pays (d'un montant total de 2,25 millions de dollars) ont été mis à la disposition du Bureau de l'évaluation pour la réalisation d'évaluations de PSP;
 - Un montant de 1,99 million de dollars a été reçu au titre du fonds d'affectation spéciale multidonateur relatif aux évaluations d'impact en complément du solde des contributions précédentes en début d'exercice, soit 1,54 million de dollars. En outre, un montant de 1,48 million de dollars a été alloué au titre des budgets de portefeuille de pays et un montant de 1 million de dollars a été reçu du fonds d'affectation spéciale pour les programmes en milieu scolaire sous la forme d'une contribution pluriannuelle (2023-2025) au profit de l'évaluation d'impact.
105. En 2023, un montant total de 8,14 millions de dollars a été budgétisé pour la fonction d'évaluation décentralisée. Ce budget a couvert principalement la réalisation d'évaluations décentralisées financées sur les budgets de programme de pays, au moyen de fonds AAP destinés aux unités régionales d'évaluation.
106. Un montant de 1,5 million de dollars était disponible pour le Fonds pour imprévus en matière d'évaluation.

TABLEAU 4: RESSOURCES DISPONIBLES POUR LA FONCTION D'ÉVALUATION COMPARÉES AUX DÉPENSES (2022-2024) (en millions de dollars)

Fonds gérés par le Bureau de l'évaluation	Source de financement	2022		2023		2024
		Ressources disponibles	Dépenses	Ressources disponibles	Dépenses	Ressources disponibles
Plan de travail du Bureau de l'évaluation [1]	Budget AAP total [2]	15,17	14,90	15,90	14,59	15,31
	Initiative interne d'importance primordiale pour le Plan stratégique et le Cadre de résultats institutionnels			0,50	0,50	
Évaluations de PSP [3]	Budget du PSP	4,50	3,01	2,25	2,26	2,5
Évaluations d'impact	Fonds d'affectation spéciale multidonateur [4]	3,24	1,50	3,53	2,05	2,2
	Budget du PSP [5]	0,64	0,73	1,48	0,84	1,63
	Fonds d'affectation spéciale pour les programmes en milieu scolaire [6]			1,00	0,11	0,79
TOTAL PARTIEL, BUREAU DE L'ÉVALUATION		23,55	20,14	24,66	20,35	22,43

Fonds gérés en dehors du Bureau de l'évaluation	Source de financement	2022		2023		2024
		Ressources disponibles	Dépenses	Ressources disponibles	Dépenses	Ressources disponibles
Unités régionales d'évaluation [7]	Budget AAP (bureaux régionaux)	3,20	2,90	3,84	3,23	3,91
Évaluations décentralisées [8]	Budget du PSP	6,14	6,03	4,30	4,04	5,67
Total partiel en dehors du Bureau de l'évaluation		9,34	8,93	8,14	7,27	9,58
Fonds pour imprévus en matière d'évaluation [9]	Fonds multilatéraux	1,50	Inclus dans [3] et [8]	1,50	Inclus dans [3] et [8]	1,50
Total général		34,39	29,07	34,30	27,62	33,51
En pourcentage des contributions versées au PAM [10]		0,24%	0,21%	0,41%	0,33%	0,42%

Notes

[1] Toutes les activités nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie en matière d'évaluation, comme indiqué dans le plan de travail pour 2023-2024.

[2] Allocation approuvée dans le Plan de gestion pour 2023: 15,9 millions de dollars; allocation effective reçue en janvier 2023: 15,5 millions de dollars.

[3] Les chiffres représentent les allocations au titre des demandes d'évaluations de PSP.

[4] Contributions pluriannuelles confirmées plus solde d'ouverture du fonds d'affectation spéciale relatif aux évaluations d'impact en janvier 2023 et janvier 2024.

[5] Dépenses déclarées des bureaux de pays (2022 et 2023); contributions prévues des bureaux de pays (2024).

[6] Les contributions reçues au profit du fonds d'affectation spéciale pour les programmes en milieu scolaire en 2022 devraient être utilisées de 2023 à 2025 (2023: 400 656 dollars; 2024: 320 656 dollars; 2025: 217 655 dollars). Les montants sont indiqués déduction faite des coûts d'appui indirects.

[7] Budgets des unités régionales d'évaluation, établis sur la base des budgets des bureaux régionaux et de la répartition finale des fonds tels qu'approuvés (dépenses de personnel et autres dépenses). Les dépenses ont été établies sur la base des chiffres afférents aux bureaux régionaux pour 2023.

[8] Les calculs ont été effectués sur la base des projections d'évaluations décentralisées de 2024 à 2030.

[9] Fonds pour imprévus en matière d'évaluation. Les dépenses comprennent les évaluations décentralisées et les évaluations de PSP pour 2022 et 2023.

[10] Les pourcentages sont calculés sur la base des contributions confirmées (2022) et des contributions prévues (2023 et 2024).

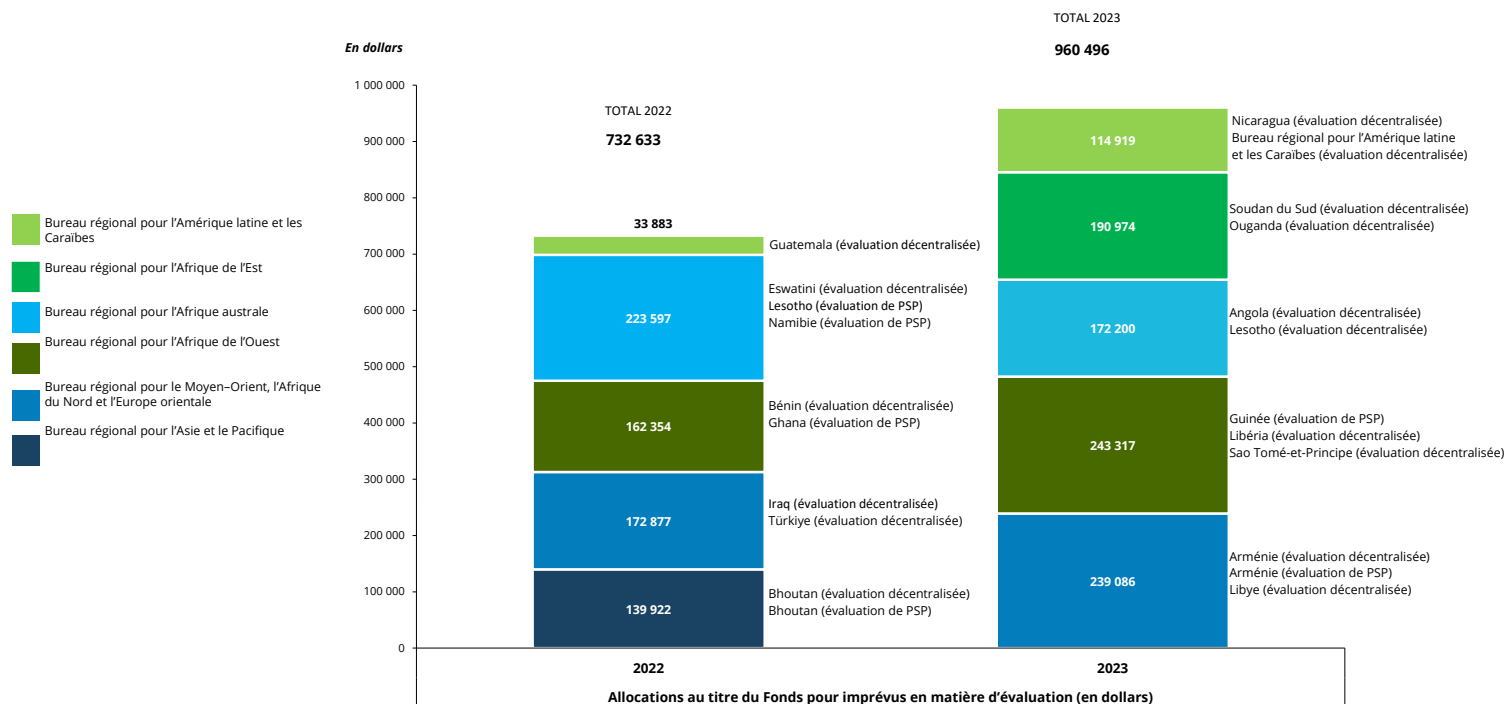
107. Étant donné le contexte de limitation des ressources, le Bureau de l'évaluation a surveillé de près son budget de 2023 en réexaminant à intervalles réguliers les activités prévues pour optimiser l'utilisation des ressources allouées. Il a découvert un montant de 1,3 million de dollars (938 215 dollars sous la forme de fonds affectés et 372 072 dollars approuvés dans le Plan de gestion pour 2023, mais non affectés) qui pourrait être reversé au Compte de péréquation des dépenses AAP du PAM à la fin de l'exercice. Ce montant résultait des économies importantes réalisées par suite de vacances de postes de durée déterminée et de l'annulation, du report et de l'adaptation des activités.

Fonds pour imprévus en matière d'évaluation

108. En 2023, on a comptabilisé 12 demandes approuvées pour un financement au titre du Fonds pour imprévus en matière d'évaluation: 2 pour des évaluations de PSP et 10 pour des évaluations décentralisées. Sur les 1 215 174 dollars demandés, 960 496 dollars ont été alloués, montant supérieur à celui alloué en 2022 du fait d'un accroissement de la demande (figure 6). Un montant de 785 988 dollars a été alloué pour des évaluations décentralisées, et un autre de 174 508 dollars pour les évaluations de PSP. Dix bureaux de pays dans cinq régions ont reçu un appui (le Bureau du PAM en Arménie a reçu des fonds pour les deux types d'évaluation); le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes a aussi reçu une allocation. Deux demandes, émanant du Bureau du PAM en Indonésie et de l'Unité du commerce de détail et des marchés, ne satisfaisaient pas aux critères d'admissibilité du Fonds et ont été rejetées.

109. Parmi les bureaux de pays qui ont reçu un soutien par le biais du Fonds pour imprévus en matière d'évaluation ces trois dernières années, 62,5 pour cent sont classés comme étant de petite taille et 25 pour cent comme étant de taille moyenne. Le montant moyen alloué aux évaluations décentralisées était de 78 000 dollars.
110. La mise en œuvre de la note technique sur l'utilisation du Fonds pour imprévus en matière d'évaluation a été examinée au quatrième trimestre de 2023, ce qui se traduira par des perfectionnements visant à améliorer l'efficacité des transactions, des directives et des procédures en 2024.

Figure 6: Allocations au titre du Fonds pour imprévus en matière d'évaluation par région, catégorie d'évaluation et bureau de pays, 2022–2023

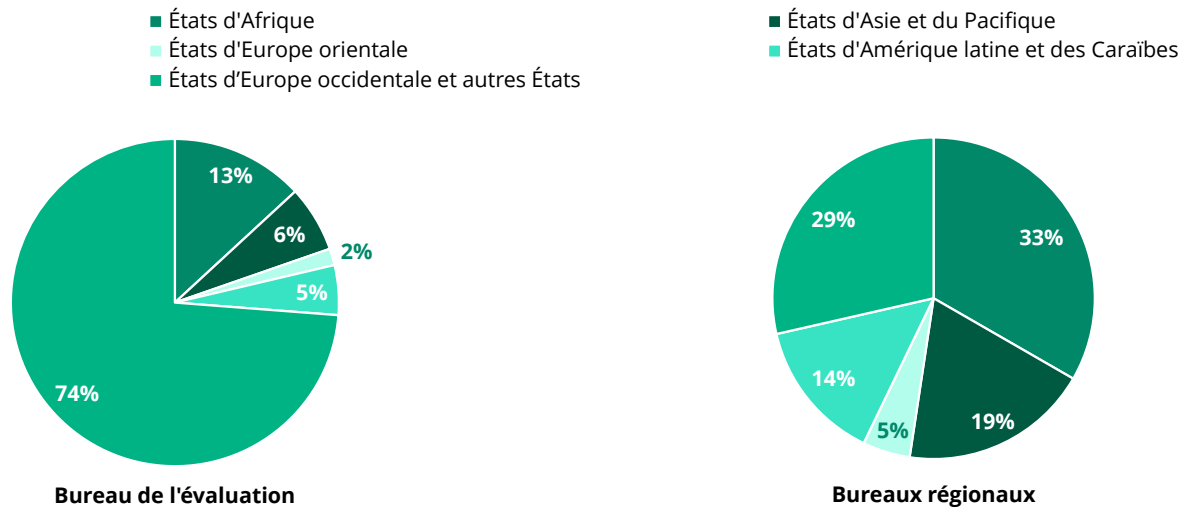


Ressources humaines

111. Le Conseil d'administration a nommé une nouvelle Directrice de l'évaluation le 30 juin 2023 après le départ de la précédente titulaire au début de février. De nouveaux progrès ont été accomplis au début de l'année pour mettre en œuvre le cadre de gestion des effectifs et accroître la proportion de personnel recruté sur la base de contrats de durée déterminée par rapport au nombre de postes pourvus, l'accès à des personnes possédant les compétences voulues étant facilité par le vivier conjoint actualisé des talents internationaux de demain dans le domaine du suivi et de l'évaluation. Le Bureau de l'évaluation a recruté des candidats présélectionnés d'Argentine, de Bosnie-Herzégovine, du Brésil, des États-Unis d'Amérique et d'Italie. Toutefois, l'introduction d'une suspension des recrutements au PAM en octobre et les problèmes ultérieurs concernant le budget AAP ont retardé d'autres recrutements, en particulier pour les unités régionales d'évaluation, dont certaines fonctionnent avec des moyens nettement moindres.
112. La part des effectifs chargés de l'évaluation originaires de pays en développement est passée à 25 pour cent dans le Bureau de l'évaluation au Siège et à 62 pour cent dans les bureaux régionaux. La figure 7 donne à voir la diversité géographique des effectifs affectés à la fonction d'évaluation et fait état d'une amélioration notable de la représentation des divers groupes régionaux des Nations Unies pour l'ensemble de la fonction d'évaluation au PAM.

113. S'agissant de la proportion de femmes et d'hommes, les femmes constituent 67 pour cent de l'effectif de la fonction d'évaluation au Bureau de l'évaluation, au Siège, et 76 pour cent dans les bureaux régionaux.

Figure 7: Composition de l'effectif du Bureau de l'évaluation et des unités régionales d'évaluation par groupe régional d'États membres de l'Organisation des Nations Unies, 2023



Source: Bureau de l'évaluation.

ANNEXE I

Indicateurs de performance clés (* = nouvel indicateur en 2023)

Effet direct 1. Les évaluations sont indépendantes, crédibles et utiles	2022	2023
Axe de travail 1.1 Exemples d'évaluations utilisant des méthodes, des approches ou des techniques novatrices ou adaptatives pouvant potentiellement renforcer les éléments d'information sur les données factuelles et leur utilisation	Voir les paragraphes 62 et 63 (Rapport annuel sur l'évaluation en 2022)	Voir le paragraphe 30
Axe de travail 1.2 Pourcentage d'évaluations décentralisées achevées (à l'exclusion des évaluations conjointes qui ne suivent pas le système EQAS du PAM) qui ont utilisé le service de contrôle de la qualité pour le projet de mandat, le projet de rapport de démarrage et le projet de rapport d'évaluation	96% 24 évaluations sur 25	95% 20 évaluations sur 21
Axe de travail 1.3 Le système EQAS est mis à jour pour tenir compte des modifications apportées aux règles et aux normes internationales (règles et normes du GNUE et directives connexes, prescriptions du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes et autres principes convenus sur le plan international)	Voir les paragraphes 67 à 69 (Rapport annuel sur l'évaluation en 2022)	Voir les paragraphes 33 à 36
Axe de travail 1.4.A Pourcentage des rapports d'évaluation achevés au cours de l'année de référence ayant reçu l'appréciation "satisfaisant" ou "très satisfaisant" lors de la vérification a posteriori de la qualité des évaluations	91% (Évaluations centralisées: 86% Évaluations décentralisées: 96%) Évaluations centralisées: 19 rapports sur 22 Évaluations décentralisées: 24 rapports sur 25	100% (Évaluations centralisées: 100% Évaluations décentralisées: 100% Évaluations d'impact: 100%) Évaluations centralisées: 20 rapports sur 20 Évaluations décentralisées: 21 rapports sur 21 Évaluations d'impact: 1 rapport sur 1
Axe de travail 1.4.B Pourcentage des rapports d'évaluation achevés au cours de l'année de référence ayant reçu l'appréciation "respecte les exigences" lors de la vérification a posteriori de la qualité des évaluations relatives au Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes (*)	74% (Évaluations centralisées: 73% Évaluations décentralisées: 76%) Évaluations centralisées: 16 rapports sur 22 Évaluations décentralisées: 19 rapports sur 25	69% (Évaluations centralisées: 65% Évaluations décentralisées: 71% Évaluations d'impact: 100%) Évaluations centralisées: 13 rapports sur 20 Évaluations décentralisées: 15 rapports sur 21 Évaluations d'impact: 1 rapport sur 1

Effet direct 1. Les évaluations sont indépendantes, crédibles et utiles	2022	2023
<p>Axe de travail 1.4.C Pourcentage des rapports d'évaluation achevés au cours de l'année de référence ayant reçu l'appréciation "respecte les exigences" lors de la vérification a posteriori de la qualité des évaluations relatives à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap (*)</p>	<p>37% (Évaluations centralisées: 41% Évaluations décentralisées: 33%)</p> <p><i>Évaluations centralisées: 9 rapports sur 22</i> <i>Évaluations décentralisées: 8 rapports sur 24</i></p>	<p>24% (Évaluations centralisées: 25% Évaluations décentralisées: 24% Évaluations d'impact: 0%)</p> <p><i>Évaluations centralisées: 5 rapports sur 20</i> <i>Évaluations décentralisées: 5 rapports sur 21</i> <i>Évaluations d'impact: 0 rapport sur 1</i></p>
Effet direct 2. Couverture des évaluations équilibrée et pertinente	2022	2023
<p>Axe de travail 2.1 Pourcentage des évaluations planifiées pendant l'année de référence qui ont été effectivement mises en œuvre¹</p>	<p>77% (Évaluations centralisées: 91% Évaluations décentralisées: 67%)</p> <p><i>Évaluations centralisées: 21 évaluations sur 23</i> <i>Évaluations décentralisées: 22 évaluations sur 33</i></p>	<p>70% (Évaluations centralisées: 65% Évaluations décentralisées: 67% Évaluations d'impact: 100%)</p> <p><i>Évaluations centralisées: 13 évaluations sur 20</i> <i>Évaluations décentralisées: 16 évaluations sur 24</i> <i>Évaluations d'impact: 6 évaluations sur 6</i></p>
<p>Axe de travail 2.2.A Pourcentage de politiques en vigueur évaluées ou pour lesquelles l'évaluation est en cours²</p>	<p>69%</p> <p><i>9 politiques sur 13</i></p>	<p>77%</p> <p><i>10 politiques sur 13</i></p>
<p>Axe de travail 2.2.B Pourcentage de PSP ou de PSPP devant faire l'objet d'une évaluation qui ont été évalués</p>	<p>90%</p> <p><i>19 PSP/P sur 21</i></p>	<p>93%</p> <p><i>14 PSP/P sur 15</i></p>

¹ S'agissant des évaluations d'impact, l'année de référence est l'année au cours de laquelle le mémorandum d'accord pertinent est signé.

² Cet indicateur a été révisé aux fins d'inclure les évaluations de politiques en cours, conformément à la norme de couverture qui indique que "les évaluations de politiques sont réalisées entre quatre et six ans après le début de la mise en œuvre ou avant que des modifications soient apportées aux politiques".

Effet direct 2. Couverture des évaluations équilibrée et pertinente	2022	2023
Axe de travail 2.2.C Pourcentage d'interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central devant faire l'objet d'une évaluation l'année de référence qui ont été évaluées ³	40% <i>2 urgences sur 5</i>	80% <i>4 urgences sur 5</i>
Axe de travail 2.2.D Pourcentage de bureaux de pays ayant fait réaliser au moins une évaluation décentralisée au cours du cycle de leur PSP ou PSPP [<i>qui s'est achevé pendant l'année de référence</i>]	69% <i>18 bureaux de pays sur 26</i>	83% <i>15 bureaux de pays sur 18</i>
Axe de travail 2.2.E Nombre d'évaluations stratégiques achevées pendant l'année de référence	1	0
Axe de travail 2.2.F Nombre de rapports d'évaluation d'impact finals approuvés pendant l'année de référence ⁴	0	1 <i>Guichet portant sur les transferts de type monétaire et la problématique femmes-hommes: El Salvador</i>
Axe de travail 2.2.G Nombre d'évaluations de synthèse achevées pendant l'année de référence	2 (Évaluations centralisées: 1 Évaluations décentralisées: 1)	0

³ Cet indicateur a été révisé aux fins de la prise en compte des interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central devant faire l'objet d'une évaluation seulement si elles ont été activées la quatrième année avant l'année de référence. En 2018, cinq de ces interventions ont été activées et devaient être évaluées avant la fin de 2022. Les évaluations de PSP pour le Cameroun et la République démocratique du Congo ont été achevées à la fin de 2022. À cette date, les évaluations de PSP avaient aussi été terminées pour l'Équateur et le Pérou et commencées pour la Colombie – les trois principaux pays impliqués dans la crise des migrants de portée infrarégionale. En 2022, le PAM a en outre entrepris une évaluation de PSP pour le Mali ainsi qu'une évaluation de l'intervention d'urgence majeure coordonnée au niveau central pour le Sahel central, qui doivent l'une et l'autre s'achever en 2024. En 2019, cinq nouvelles interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central ont été activées, parmi lesquelles celles pour le Burkina Faso, le Malawi, le Mozambique et le Zimbabwe ont fait l'objet d'évaluations de PSP à la fin de 2023. La nouvelle déclaration d'une situation d'urgence de niveau 3 pour le Sahel central de 2019 est couverte par l'évaluation de l'intervention d'urgence majeure coordonnée au niveau central pour le Sahel central susmentionnée.

⁴ Cet indicateur a été révisé aux fins de n'inclure que les rapports d'évaluation d'impact finals. En 2022, les rapports intermédiaires (rapports de référence et de démarrage) étaient également pris en compte.

Effet direct 3. Les données factuelles issues des évaluations sont systématiquement accessibles et disponibles	2022	2023
Axe de travail 3.1.A Pourcentage des évaluations achevées qui sont rendues publiques en temps voulu (indicateur de performance clé dans le Cadre de résultats institutionnels)	86% (Évaluations centralisées: 92% Évaluations décentralisées: 81%)	89% (Évaluations centralisées: 100% Évaluations décentralisées: 78% Évaluations d'impact: 100%)
	<i>Évaluations centralisées: 22 évaluations sur 24</i> <i>Évaluations décentralisées: 22 évaluations sur 27</i>	<i>Évaluations centralisées: 20 évaluations sur 20</i> <i>Évaluations décentralisées: 18 évaluations sur 23</i> <i>Évaluations d'impact: 1 évaluation sur 1</i>
Axe de travail 3.1.B Pourcentage des réponses de la direction aux évaluations achevées (par catégorie) qui sont mises à la disposition de tous en temps voulu	38% (Évaluations centralisées: 67% Évaluations décentralisées: 12%)	53% (Évaluations centralisées: 100% Évaluations décentralisées: 13%)
	<i>Évaluations centralisées: 16 réponses de la direction sur 24</i> <i>Évaluations décentralisées: 3 réponses de la direction sur 26</i>	<i>Évaluations centralisées: 20 réponses de la direction sur 20</i> <i>Évaluations décentralisées: 3 réponses de la direction sur 23</i>
Axe de travail 3.1.C Nombre de produits d'évaluation consultés (indicateur de performance clé du Cadre de résultats institutionnels) <i>[Augmentation/diminution en pourcentage des téléchargements uniques de produits d'évaluation par rapport à l'année précédente]</i>	+32,9%	+31,2%
	<i>31 948 téléchargements uniques</i>	<i>41 905 téléchargements uniques</i>
Axe de travail 3.2.A Pourcentage de projets de politiques et de projets de PSP du PAM qui renvoient expressément à des données factuelles issues d'évaluations	92% <i>23 projets sur 25</i>	95% <i>20 projets sur 21</i>
Axe de travail 3.2.B Pourcentage de recommandations issues d'évaluations qui ont été appliquées ⁵ (indicateur de performance clé du Cadre de résultats institutionnels)	66% (Évaluations centralisées: 44% Évaluations décentralisées: 76%)	65% (Évaluations centralisées: 57% Évaluations décentralisées: 69%)
	<i>136 recommandations sur 206</i>	<i>201 recommandations sur 311</i>
Axe de travail 3.3 Nombre de récapitulatifs des données factuelles issues des évaluations établis	8 (dirigés par le Siège: 2 régionaux: 6)	9 (dirigés par le Siège: 2 régionaux: 7)

⁵ Cet indicateur comprend les recommandations figurant dans les rapports d'évaluations centralisées et décentralisées dont la date d'échéance tombe pendant l'année de référence, qui ont été mises en œuvre ou classées après avoir été mises en œuvre partiellement.

Effet direct 4. Moyens renforcés pour faire réaliser des évaluations, en assurer la gestion et en exploiter les résultats	2022	2023
Axe de travail 4.1 Pourcentage d'évaluations décentralisées achevées pour lesquelles les responsables de l'évaluation ont terminé le programme de formation aux évaluations	<p>42%</p> <p>10 évaluations décentralisées sur 24</p>	<p>67%</p> <p>14 évaluations décentralisées sur 21</p>
Axe de travail 4.2.A Composition par sexe des équipes d'évaluation [pourcentage de femmes]	<p>54%</p> <p>(Évaluations centralisées: 58% Évaluations décentralisées: 50%)</p> <p>Évaluations centralisées: 98 femmes et 72 hommes Évaluations décentralisées: 74 femmes et 73 hommes</p>	<p>57%</p> <p>(Évaluations centralisées: 60% Évaluations décentralisées: 54% Évaluations d'impact: 46%)</p> <p>Évaluations centralisées: 103 femmes et 68 hommes Évaluations décentralisées: 61 femmes et 51 hommes Évaluations d'impact: 6 femmes et 7 hommes</p>
Axe de travail 4.2.B1 Origine géographique (développement national) des équipes d'évaluation [pourcentage de membres du personnel ayant au moins une nationalité d'un pays en développement]	<p>46%</p> <p>(Évaluations centralisées: 34% Évaluations décentralisées: 61%)</p> <p>Évaluations centralisées: 58 de pays en développement et 112 de pays développés Évaluations décentralisées: 89 de pays en développement et 58 de pays développés</p>	<p>43%</p> <p>(Évaluations centralisées: 38% Évaluations décentralisées: 51% Évaluations d'impact: 31%)</p> <p>Évaluations centralisées: 65 de pays en développement et 106 de pays développés Évaluations décentralisées: 57 de pays en développement et 55 de pays développés Évaluations d'impact: 4 de pays en développement et 9 de pays développés</p>
Axe de travail 4.2.B2 Origine géographique (groupes régionaux des Nations Unies) des équipes d'évaluation [répartition des nationalités des membres des équipes dans les groupes régionaux des États membres de l'ONU] (*)	<p>États d'Afrique: 19%</p> <p>(Évaluations centralisées: 15% Évaluations décentralisées: 24%)</p> <p>États d'Asie et du Pacifique: 14%</p> <p>(Évaluations centralisées: 10% Évaluations décentralisées: 18%)</p> <p>États d'Europe orientale: 0%</p> <p>(Évaluations centralisées: 0% Évaluations décentralisées: 1%)</p> <p>États d'Amérique latine et des Caraïbes: 11%</p>	<p>États d'Afrique: 19%</p> <p>(Évaluations centralisées: 20% Évaluations décentralisées: 19% Évaluations d'impact: 0%)</p> <p>États d'Asie et du Pacifique: 13%</p> <p>(Évaluations centralisées: 10% Évaluations décentralisées: 18% Évaluations d'impact: 23%)</p> <p>États d'Europe orientale: 2%</p> <p>(Évaluations centralisées: 1% Évaluations décentralisées: 3% Évaluations d'impact: 0%)</p>

Effet direct 4. Moyens renforcés pour faire réaliser des évaluations, en assurer la gestion et en exploiter les résultats	2022	2023
	(Évaluations centralisées: 6% Évaluations décentralisées: 16%) États d'Europe occidentale et autres États: 56% (Évaluations centralisées: 69% Évaluations décentralisées: 41%)	États d'Amérique latine et des Caraïbes: 8% (Évaluations centralisées: 8% Évaluations décentralisées: 7% Évaluations d'impact: 15%) États d'Europe occidentale et autres États: 58% (Évaluations centralisées: 61% Évaluations décentralisées: 53% Évaluations d'impact: 62%)
Effet direct 5. Les partenariats contribuent à renforcer le cadre de l'évaluation et la cohérence au sein du système des Nations Unies	2022	2023
Axe de travail 5.1 Nombre d'évaluations menées conjointement avec les gouvernements auxquelles le PAM a participé au cours de l'année de référence	3 Bénin, Colombie et Lesotho	2 Eswatini et Guatemala
Axe de travail 5.2 Nombre d'évaluations menées conjointement avec des organismes des Nations Unies et d'autres partenaires auxquelles le PAM a participé au cours de l'année de référence	7 Caraïbes: OIT, PNUD, UNICEF, ONU-Femmes Malawi: OIT, UNICEF Madagascar: OIT, FNUAP, UNICEF Yémen: Comité permanent interorganisations Région d'Afrique australe: donateurs, Communauté de développement de l'Afrique australe À l'échelle mondiale: ONUSIDA, FNUAP À l'échelle mondiale: Comité permanent interorganisations	7 Tchad: FNUAP, UNICEF Kenya: FAO, OIT, UNICEF Liban: HCR Mauritanie: OIT, UNICEF Niger: FNUAP, UNICEF Nigéria: OIT, PNUD, UNICEF, OMS État de Palestine: OIT, UNICEF
Axe de travail 5.3 Nombre d'évaluations mondiales conjointes ou à l'échelle du système auxquelles le PAM a participé au cours de l'année de référence (indicateur de performance clé dans le Cadre de résultats institutionnels)	10 (Évaluations mondiales conjointes: 2 Évaluations de l'action humanitaire interinstitutionnelle: 2 Évaluations décentralisées: 7)	9 (Évaluations mondiales conjointes: 0 Évaluations de l'action humanitaire interinstitutionnelle: 0 Évaluations décentralisées: 9)

Axe de travail transversal B. Ressources	2022	2023
Axe de travail B.A Dépenses d'évaluation, en pourcentage du montant total des contributions versées au PAM	0,21% <i>29,1 millions de dollars sur 14,1 milliards de dollars</i>	0,33% <i>27,6 millions de dollars sur 8,3 milliards de dollars</i>
Axe de travail B.B Fonds pour imprévus en matière d'évaluation [Dotations du Fonds pour imprévus en matière d'évaluation allouées pendant l'année de référence en pourcentage des ressources demandées au titre du Fonds]	72% <i>732 632 dollars alloués sur 1 022 574 dollars demandés</i> <i>330 950 dollars alloués aux évaluations décentralisées</i> <i>401 682 dollars alloués aux évaluations de PSP</i>	79% <i>960 496 dollars alloués sur 1 215 174 dollars demandés</i> <i>785 988 dollars alloués aux évaluations décentralisées</i> <i>174 508 dollars alloués aux évaluations de PSP</i>
Axe de travail B.C Composition par sexe du personnel chargé de la fonction d'évaluation [pourcentage de femmes]	76% (Bureau de l'évaluation: 73% Bureaux régionaux: 83%) <i>Bureau de l'évaluation: 45 femmes et 17 hommes</i> <i>Bureaux régionaux: 20 femmes et 4 hommes</i>	70% (Bureau de l'évaluation: 67% Bureaux régionaux: 76%) <i>Bureau de l'évaluation: 41 femmes et 20 hommes</i> <i>Bureaux régionaux: 16 femmes et 5 hommes</i>
Axe de travail B.D1 Origine géographique (développement national) du personnel chargé de la fonction d'évaluation [pourcentage de membres du personnel ayant au moins une nationalité d'un pays en développement]	29% (Bureau de l'évaluation: 19% Bureaux régionaux: 54%) <i>Bureau de l'évaluation: 12 de pays en développement et 50 de pays développés</i> <i>Bureaux régionaux: 13 de pays en développement et 11 de pays développés</i>	34% (Bureau de l'évaluation: 25% Bureaux régionaux: 62%) <i>Bureau de l'évaluation: 15 de pays en développement et 46 de pays développés</i> <i>Bureaux régionaux: 13 de pays en développement et 8 de pays développés</i>
Axe de travail B.D2 Origine géographique (groupes régionaux des Nations Unies) du personnel chargé de la fonction d'évaluation [répartition des nationalités des membres du personnel dans les groupes régionaux des États membres de l'ONU] (*)	États d'Afrique: 16% (Bureau de l'évaluation: 10% Bureaux régionaux: 33%) États d'Asie et du Pacifique: 9% (Bureau de l'évaluation: 8% Bureaux régionaux: 13%) États d'Europe orientale: 2% (Bureau de l'évaluation: 2% Bureaux régionaux: 4%) États d'Amérique latine et des Caraïbes: 5% (Bureau de l'évaluation: 2% Bureaux régionaux: 13%)	États d'Afrique: 18% (Bureau de l'évaluation: 13% Bureaux régionaux: 33%) États d'Asie et du Pacifique: 10% (Bureau de l'évaluation: 7% Bureaux régionaux: 19%) États d'Europe orientale: 2% (Bureau de l'évaluation: 2% Bureaux régionaux: 5%) États d'Amérique latine et des Caraïbes: 7% (Bureau de l'évaluation: 5% Bureaux régionaux: 14%)

Axe de travail transversal B. Ressources	2022	2023
	États d'Europe occidentale et autres États: 67% (Bureau de l'évaluation: 79% Bureaux régionaux: 38%)	États d'Europe occidentale et autres États: 62% (Bureau de l'évaluation: 74% Bureaux régionaux: 29%)
Axe de travail transversal C. Dispositifs institutionnels et gestion	2022	2023
Axe de travail C Taux d'application de la déclaration d'assurance annuelle du Directeur exécutif concernant l'évaluation ⁶	95% <i>127 sur 133 bureaux (bureaux de pays, bureaux régionaux, Siège)</i>	97% <i>131 sur 135 bureaux (bureaux de pays, bureaux régionaux, Siège)</i>

⁶ Faisant état du fait que les personnes interrogées sont "assez" ou "tout à fait" d'accord en réponse à la question: "Est-ce que le bureau exécute la politique d'évaluation et la stratégie institutionnelle en matière d'évaluation et s'acquitte de ses responsabilités telles qu'énoncées dans la Charte de l'évaluation?"

ANNEXE II

Évaluations décentralisées achevées en 2023

Bureau régional	Intitulé de l'évaluation décentralisée
Asie et Pacifique	<p>Cambodge – Mid-Term Activity Evaluation of USDA McGovern-Dole Grant (FFE-442-2019-013-00) for WFP School Feeding in Cambodia, 2019-2023</p> <p>Cambodge – Mid-Term Activity Evaluation of USDA Local and Regional Food Aid Procurement Grant (LRP-442-2019-011-00) for School Feeding in Cambodia, 2019-2023</p> <p>Cambodge – Mid-term Activity Evaluation of the KOICA supported Home-Grown School Feeding Programme in Cambodia in Kampong Thom, Kampong Chhnang and Pursat Provinces, 2020-2024</p> <p>Cambodge – Endline Activity Evaluation of USDA McGovern-Dole Grant (FFE-442-2019-013-00) for WFP School Feeding in Cambodia, 2019-2023</p> <p>République démocratique populaire lao – Endline Evaluation of USDA McGovern-Dole Grant for WFP School Feeding in Laos, 2017-2022</p> <p>Népal – Adapting to Climate Induced Threats to Food Production and Food Security in the Karnali Region of Nepal, 2018-2022</p>
Moyen-Orient, Afrique du Nord et Europe orientale	<p>Iraq – Evaluation of WFP livelihood support, asset creation and climate adaptation activities in Iraq from January 2020 to December 2021</p> <p>Liban – Evaluation of the UNHCR/WFP Joint Action for Multipurpose Cash Assistance in Lebanon (2019–2021)</p> <p>État de Palestine – Evaluation of the Joint WFP/UNICEF/ILO Programme: "Towards a Universal and Holistic Social Protection Floor for Persons with Disabilities and Older Persons in the State of Palestine" 2020-2022</p>
Afrique de l'Ouest	<p>Tchad – Évaluation des activités de résilience au Tchad, septembre 2018-septembre 2022</p> <p>Mauritanie – Developing an integrated social protection model in the Guidimakha region, Mauritania – 2020-2022</p> <p>Nigéria – Institutionalizing Social Protection for Accelerated Sustainable Development Goals' Implementation in Nigeria, 2020-2022</p>
Afrique australe	<p>Congo – Final Evaluation of the WFP McGovern-Dole funded school feeding project (FFE-679-2017/020-00) in the Republic of the Congo, 2018-2023</p> <p>Eswatini – Evaluation of linking Eswatini Smallholder Farmers to the Home-grown School Feeding Market (HGSF) in Eswatini from 2019 to 2021</p> <p>Lesotho – Thematic Evaluation of WFP's Country Capacity Strengthening Activities in Lesotho, 2019-2023</p> <p>Mozambique – Final Evaluation of Mozambique Gender Transformative and Nutrition Sensitive (GTNS) Programme (2019 to 2023): A Mixed Methods Approach</p>

Bureau régional	Intitulé de l'évaluation décentralisée
Afrique de l'Est	<p>Kenya – Endline evaluation of WFP's USDA McGovern-Dole International Food for Education and Child Nutrition Programme in Kenya, 2016-2022</p> <p>Kenya – Final evaluation of the Joint UN SDG Funded Programme for Social Protection in Kenya, 2020-2022</p>
Amérique latine et Caraïbes	<p>Guatemala – Evaluación conjunta de la entrega de Alimento complementario Fortificado en Guatemala, 2020-2022</p> <p>Haïti – Endline evaluation of WFP's USDA McGovern-Dole International Food for Education and Child Nutrition programme support in Haiti, 2020-2023</p> <p>Nicaragua – Evaluación intermedia del Proyecto Resiliencia climática de los hogares rurales del corredor seco en Nicaragua, 2020-2022</p>
Siège	Intitulé de l'évaluation décentralisée
Division des programmes en milieu scolaire	<p>Evaluation of the Breaking Barriers for Girls' Education Programme in Chad, 2019-2022</p> <p>Evaluation of the Breaking Barriers for Girls' Education Programme in Niger, 2021-2022</p>

ANNEXE III

Vue d'ensemble des politiques du PAM en vigueur en 2023 et couverture des évaluations

Date d'approbation	Domaine d'action et titre des documents dans lesquels les politiques sont exposées	Année de présentation de l'évaluation au Conseil d'administration	Année prévue pour le début de l'évaluation
2000	Approches participatives <i>Approches participatives (WFP/EB.3/2000/3-D)</i>		
2002	Insécurité alimentaire en milieu urbain <i>L'insécurité alimentaire en milieu urbain: stratégies pour le PAM (WFP/EB.A/2002/5-B)</i>		
2003	Aide alimentaire et moyens de subsistance dans les situations d'urgence* <i>Aide alimentaire et moyens de subsistance dans les situations d'urgence: stratégies du PAM (WFP/EB.A/2003/5-A)</i>	Première session ordinaire de 2020 ¹	
2004	Évaluation des besoins d'urgence* <i>Évaluation des besoins d'urgence (WFP/EB.1/2004/4-A)</i>	Première session ordinaire de 2020 ²	
2004	Principes humanitaires <i>Principes humanitaires (WFP/EB.A/2004/5-C)</i>	Session annuelle de 2018 ³	
2005	Définition des situations d'urgence* <i>Définition des situations d'urgence (WFP/EB.1/2005/4-A/Rev.1)</i>	Première session ordinaire de 2020 ⁴	
2005	Retrait après une situation d'urgence* <i>Retrait après une situation d'urgence (WFP/EB.1/2005/4-B)</i>	Première session ordinaire de 2020 ⁵	
2006	Ciblage dans les situations d'urgence* <i>Le ciblage dans les situations d'urgence (WFP/EB.1/2006/5-A)</i>	Première session ordinaire de 2020 ⁶	
2006	Accès humanitaire <i>Note sur l'accès aux populations à des fins humanitaires et conséquences pour le PAM (WFP/EB.1/2006/5-B/Rev.1)</i>	Session annuelle de 2018 ⁷	

¹ "Rapport succinct de l'évaluation stratégique de la capacité d'intervention du PAM dans les situations d'urgence (2011–2018)" (WFP/EB.1/2020/5-A).

² Cette politique a été visée par le "Rapport succinct de l'évaluation stratégique de la capacité d'intervention du PAM dans les situations d'urgence (2011–2018)" (WFP/EB.1/2020/5-A). En outre, la politique du PAM en matière d'évaluation des besoins d'urgence a été évaluée en 2007 dans le cadre de l'"Évaluation du plan de mise en œuvre destiné à renforcer les capacités d'analyse des besoins d'urgence du PAM" (WFP/EB.2/2007/6-A).

³ "Rapport succinct de l'évaluation des politiques du PAM relatives aux principes humanitaires et à l'accès aux populations à des fins humanitaires 2004–2017" (WFP/EB.A/2018/7-C).

⁴ Cette politique a été visée par le "Rapport succinct de l'évaluation stratégique de la capacité d'intervention du PAM dans les situations d'urgence (2011–2018)" (WFP/EB.1/2020/5-A).

⁵ Ibid.

⁶ Ibid.

⁷ "Rapport succinct de l'évaluation des politiques du PAM relatives aux principes humanitaires et à l'accès aux populations à des fins humanitaires (2004–2017)" (WFP/EB.A/2018/7-C).

Date d'approbation	Domaine d'action et titre des documents dans lesquels les politiques sont exposées	Année de présentation de l'évaluation au Conseil d'administration	Année prévue pour le début de l'évaluation
2006	Analyse économique <i>Rôle et application de l'analyse économique au PAM (WFP/EB.A/2006/5-C)</i>		
2010	VIH et sida* <i>Politique du PAM en matière de lutte contre le VIH et le sida (WFP/EB.2/2010/4-A)</i>	Première session ordinaire de 2023 ⁸	
2011	Réduction et gestion des risques de catastrophe <i>Politique du PAM en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe – Renforcer la sécurité alimentaire et la capacité de résistance (WFP/EB.2/2011/4-A)</i>	Session annuelle de 2023 ⁹	
2012	Protection sociale et filets de sécurité <i>Point sur la politique du PAM en matière de filets de sécurité (WFP/EB.A/2012/5-A)</i>	Session annuelle de 2019 ¹⁰	
2013	Consolidation de la paix dans les situations de transition <i>Le rôle du PAM en matière de consolidation de la paix dans les situations de transition (WFP/EB.2/2013/4-A/Rev.1)</i>	Première session ordinaire de 2023 ¹¹	
2013	Alimentation scolaire ^{12*} <i>Révision de la politique en matière d'alimentation scolaire (WFP/EB.2/2013/4-C)</i>	Session annuelle de 2021 ¹³	
2015	Renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition* <i>Politique de renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition (WFP/EB.A/2015/5-C)</i>	Session annuelle de 2023 ¹⁴	
2016	Plans stratégiques de pays <i>Politique en matière de plans stratégiques de pays (WFP/EB.2/2016/4-C/1/Rev.1)</i>	Session annuelle de 2023 ¹⁵	
2017	Changements climatiques <i>Politique en matière de changements climatiques (WFP/EB.1/2017/4-A/Rev.1)</i>	Session annuelle de 2023 ¹⁶	

⁸ Cette politique a été visée par le "Rapport succinct de l'évaluation stratégique du travail du PAM concernant la nutrition et le VIH/sida" (WFP/EB.1/2023/5-A).

⁹ "Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe et de la politique du PAM en matière de changements climatiques" (WFP/EB.A/2023/7-C).

¹⁰ "Rapport succinct de l'évaluation de la suite donnée au point sur la politique du PAM en matière de filets de sécurité (2012)" (WFP/EB.A/2019/7-B).

¹¹ "Rapport succinct de l'évaluation de la politique concernant le rôle du PAM en matière de consolidation de la paix dans les situations de transition" (WFP/EB.1/2023/5-B).

¹² Une évaluation de la politique du PAM en matière d'alimentation scolaire a été présentée à la première session ordinaire de 2012 du Conseil. "Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière d'alimentation scolaire" (WFP/EB.1/2012/6-D).

¹³ "Rapport succinct de l'évaluation stratégique de la contribution des activités d'alimentation scolaire à la réalisation des objectifs de développement durable" (WFP/EB.A/2021/7-B).

¹⁴ "Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition" (WFP/EB.A/2023/7-D).

¹⁵ "Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de plans stratégiques de pays" (WFP/EB.A/2023/7-B).

¹⁶ "Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe et de la politique du PAM en matière de changements climatiques" (WFP/EB.A/2023/7-C).

Date d'approbation	Domaine d'action et titre des documents dans lesquels les politiques sont exposées	Année de présentation de l'évaluation au Conseil d'administration	Année prévue pour le début de l'évaluation
2017	Environnement <i>Politique environnementale (WFP/EB.1/2017/4-B/Rev.1)</i>		2023
2017	Nutrition* <i>Politique en matière de nutrition (WFP/EB.1/2017/4-C)</i>	Première session ordinaire de 2023 ¹⁷	
2017	Préparation aux situations d'urgence <i>Politique en matière de préparation aux situations d'urgence – Renforcer la préparation pour intervenir efficacement en temps de crise (WFP/EB.2/2017/4-B/Rev.1)</i>		2023
2018	Contrôle <i>Cadre de contrôle du PAM (WFP/EB.A/2018/5-C)</i>		
2018	Gestion globale des risques <i>Politique en matière de gestion globale des risques pour 2018 (WFP/EB.2/2018/5-C)</i>		2024
2019	Achats locaux et régionaux de produits alimentaires <i>Politique relative aux achats locaux et régionaux de produits alimentaires (WFP/EB.2/2019/4-C)</i>		2025
2020	Protection et responsabilité <i>Politique du PAM en matière de protection et d'obligation redditionnelle (WFP/EB.2/2020/4-A/1/Rev.2)</i>		2026
2021	Fraude et corruption <i>Politique révisée de lutte contre la fraude et la corruption (WFP/EB.A/2021/5-B/1)</i>		
2021	Gestion du personnel <i>Politique du PAM en matière de personnel (WFP/EB.A/2021/5-A)</i>		2026
2021	Évaluation <i>Politique d'évaluation du PAM (2022) (WFP/EB.1/2022/4-C)</i>		
2022	Renforcement des capacités des pays <i>Politique actualisée de renforcement des capacités des pays (WFP/EB.A/2022/5-A)</i>		
2022	Problématique femmes-hommes <i>Politique du PAM en matière de problématique femmes-hommes de 2022 (WFP/EB.1/2022/4-B/Rev.1)</i>		
2023	Transport aérien <i>Politique du PAM en matière de transport aérien (WFP/EB.1/2023/4-A)</i>		
2023	Transferts monétaires <i>Politique en matière de transferts monétaires (WFP/EB.A/2023/5-A)</i>		
2023	Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire <i>Politique actualisée en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire (WFP/EB.A/2023/5-C)</i>		

* Les politiques qui sont signalées par un astérisque ont fait l'objet d'évaluations stratégiques achevées.

¹⁷ "Rapport succinct de l'évaluation stratégique du travail du PAM concernant la nutrition et le VIH/sida" (WFP/EB.1/2023/5-A).

ANNEXE IV

Plans stratégiques de pays provisoires en cours d'exécution en 2023

Pays	Plan stratégique de pays provisoire ¹	Dernière évaluation de portefeuille en date	Début de l'évaluation du plan stratégique de pays provisoire
Algérie	2019-2024		2020
Angola	2020-2024		
Burundi	2022-2024	2016	
Guinée	2019-2024		2022
Iran (République islamique d')	2018-2023 2023-2025		2023
Libye	2019-2023		Annulé
Pacifique	2019-2023		
République arabe syrienne ²	2022-2025	2018	2022
République centrafricaine	2018-2023	2018	2020
République de Moldova*	2022-2024		
République populaire démocratique de Corée	2019-2024		
Ukraine*	2023-2024		2023
Venezuela (République bolivarienne du)	2023-2025		
Yémen ³	2023-2025		2024

* Plan stratégique de pays provisoire de transition.
En caractères **gras**, évaluations de plan stratégique de pays provisoire achevées.

¹ Les années d'achèvement du plan tiennent compte des éventuelles prolongations des PSPP initiaux.

² Le portefeuille de la République arabe syrienne a été visé en 2018 par l'évaluation de l'intervention régionale menée par le PAM face à la crise syrienne (2015-2017).

³ Une évaluation de l'action humanitaire interinstitutionnelle menée pour faire face à la crise humanitaire au Yémen a été menée à bien en 2022. Le nouveau PSPP fera l'objet d'une évaluation d'intervention d'urgence majeure coordonnée au niveau central.

ANNEXE V

Récapitulatifs de données factuelles issues des évaluations achevés en 2023

Entité requérante	Type	Titre du récapitulatif de données factuelles issues des évaluations
Bureau de l'évaluation	Thématique	Récapitulatif de données factuelles issues des évaluations portant sur la participation des communautés au Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest
Unité des filets de sécurité et de la protection sociale	Thématique	Récapitulatif de données factuelles issues des évaluations portant sur la protection sociale
Bureau régional pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Europe orientale	Thématique	Récapitulatif thématique sur l'autosuffisance des réfugiés
Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest	National	Récapitulatif de données factuelles issues des évaluations portant sur le Niger
	Thématique	Récapitulatif thématique sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans la région Afrique de l'Ouest
	Thématique	Récapitulatif de données factuelles issues des évaluations portant sur l'alimentation scolaire en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale
Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes	National	Récapitulatif de données factuelles issues des évaluations portant sur la Colombie
	National	Récapitulatif de données factuelles issues des évaluations portant sur le Nicaragua
	Thématique	Récapitulatif de données factuelles issues des évaluations portant sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans la région Amérique latine et Caraïbes

Liste des sigles utilisés dans le présent document

ALNAP	Réseau d'apprentissage actif pour la responsabilisation et l'efficacité en matière d'assistance humanitaire
budget AAP	budget administratif et d'appui aux programmes
CAD	Comité d'aide au développement
COVID-19	maladie à coronavirus 2019
EQAS	Système d'assurance qualité des évaluations
EvalPro	programme de formation aux évaluations
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
GNUE	Groupe des Nations Unies pour l'évaluation
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	objectif de développement durable
OIT	Organisation internationale du Travail
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSP	plan stratégique de pays
PSPP	plan stratégique de pays provisoire
UNEDAP	Groupe des Nations Unies pour l'évaluation du développement pour l'Asie et le Pacifique
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance